

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE
ET DE L'ALPHABÉTISATION

Direction des Etudes et de la Planification

*Tableau de bord de
l'Education de Base
Année scolaire 2005/2006*

Septembre 2006

SOMMAIRE

	Pages
Avant propos	5
Sigles et abréviations	7-8
Présentation du document	9
Objectifs du PDDEB – principales orientations de politique éducative	10-11
Contexte socio-économique	12-13
Moyens financiers	14-15
Partie 1 : l'enseignement formel	
Les élèves	18-27
Les conditions d'accueil	28-37
Les ressources humaines	38-43
Les parcours scolaires	44-47
Les résultats	48-53
Partie 2 : Education non formelle	
Les apprenants	56-57
Le réseau éducatif non formel	58-59
Les résultats	60-61
Partie 3 : Indicateurs de l'éducation issus d'enquêtes auprès des ménages	64-65
Annexes	67-69

AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) publie pour la troisième fois un « Tableau de bord de l'éducation de base ». Le présent document rassemble les principales données statistiques de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, l'objectif recherché étant de donner une image à la fois synthétique et précise de la situation en 2005/2006 et de présenter une analyse succincte de son évolution durant les cinq dernières années.

Les données présentées proviennent essentiellement des journées nationales de la statistique organisées chaque année par la DEP/MEBA auprès des écoles primaires, publiques ou privées et de l'exploitation des rapports bilans faite par la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle.

Cette publication subit une réorganisation cette année, grâce à l'appui du Projet d'appui au renforcement des capacités statistiques (ARCS) financé par l'Union européenne.

La réalisation du présent tableau de bord intervient à la fin de la première phase du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base « PDDEB » (2001–2010) et avant la finalisation du montage de la seconde phase. Ce document permettra en effet d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux différents objectifs fixés dans le cadre de la première phase du PDDEB, de l'Education pour Tous / Procédure Accélérée et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le « Tableau de bord de l'éducation de base » fait l'analyse des indicateurs d'accès, de qualité et d'efficacité du système éducatif burkinabé sur la période 1997/1998 à 2005/2006. Il met en exergue les disparités régionales, de milieu (urbain et rural) ou de genre. Une place importante a été accordée à la représentation graphique, de manière à rendre la lecture plus attractive et facile. Pour chaque rubrique, les données de l'année scolaire 2005/2006 sont présentées par région

Le Ministère espère que les lecteurs trouveront dans cette publication les données essentielles qu'ils recherchent sur l'enseignement de base et l'alphabétisation. Elle compte sur les critiques et suggestions pour améliorer les prochaines éditions du document, afin de faire du « Tableau de bord de l'éducation de base » un outil d'aide à la prise de décision pour l'amélioration du système éducatif burkinabé.

SIGLES ET ABREVIATIONS

A3F	Apprendre le Français Fondamental et Fonctionnel
AI	: Alphabétisation Initiale
APE/AME	Association des Parents d'Elèves /Association des mères Educatrices
ARCS	: Appui au Renforcement des Capacités Statistiques
CAP	: Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE1	: Cours Elémentaire première année
CE2	: Cours Elémentaire deuxième année
CEAP	: Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEB	: Circonscription de l'Enseignement de Base
CEBNF	: Centre d'Education de Base Non Formel
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de Ouest
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CM1	: Cours Moyen première année
CM2	: Cours Moyen deuxième année
CP1	: Cours Préparatoire première année
CP2	: Cours Préparatoire deuxième année
CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CST	Culture Scientifique et Technique
DEP	: Direction des Etudes et de la Planification
DHD	Développement Humain et Durable
DGAENF	Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle
DPEBA	: Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DREBA	: Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
EBCVM	Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EPT/PA	: Education Pour Tous / Procédure Accélérée
FCB	: Formation Complémentaire de Base
FONAENF	: Fonds National pour Education Non Formelle
FTS	Formation Technique Spécifique
IA	: Instituteur Adjoint
IAC	: Instituteur Adjoint Certifié
IC	: Instituteur Certifié
IP	: Instituteur Principal
MASSN	: Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MEBA	: Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
MESSRS	: Ministère des Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PDDEB	: Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PAEN	: Programme d'Appui à l'Education Nationale
PAI	Plan d'Amélioration Individuel
PIB	: Produit Intérieur Brut
PP	: Provinces Prioritaires

PPTE	:	Pays Pauvres Très Endettés
QUIBB		Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH		Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SISED	:	Système d'Information Statistique de l'Education
TAMA	:	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TAP	:	Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	:	Taux Brut d'Admission
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
TCA	:	Taux de Croissance Annuel
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

PRESENTATION DU DOCUMENT

L'objectif de cette partie est d'expliquer la logique du plan général du tableau de bord.

Après des données générales et de contexte, relatives à l'environnement socio-économique et aux objectifs du PDDEB, le système éducatif burkinabé est décrit à partir de réponses apportées aux questions suivantes :

1. Quels moyens financiers engagés dans l'éducation ?

2. Pour l'éducation de base

- *Combien d'élèves sont scolarisés et avec quelles caractéristiques d'accès ?*
- *Avec quelles conditions d'accueil au niveau des infrastructures en quantité et en qualité ?*
- *Avec quels moyens humains mobilisés pour assurer cette activité de scolarisation des élèves ?*
- *Selon quels parcours scolaires suivis par les élèves ?*
- *Pour quels résultats obtenus par les élèves au niveau des examens et des acquis scolaires ?*

3. Pour l'alphabétisation

- *Combien de personnes sont inscrites dans des centres d'alphabétisation ?*
- *Dans quelles structures d'accueil ?*
- *Pour quels résultats en matière de réussite aux examens, d'abandons et de déperdition ?*

4. Quelles données sur l'éducation dans les enquêtes nationales auprès des ménages ?

Le PDDEB couvre une période de dix ans allant de 2001 à 2010. Ce plan stratégique a pour particularité de rompre avec l'approche projets pratiquée jusqu'alors et de privilégier désormais l'approche programme avec son exécution par les structures nationales au niveau déconcentré. Bien qu'ayant été conçu avant la mise en place du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) au Burkina Faso, il s'intègre pleinement dans celui-ci.

Face aux contraintes identifiées, le Gouvernement a proposé neuf choix stratégiques :

1. le renforcement des ressources publiques allouées à l'éducation de base
2. l'amélioration de la pertinence dans les interventions de l'aide extérieure ainsi que sa coordination par le MEBA
3. l'amélioration de la prise de décision
4. l'amélioration de la qualité et de l'efficacité du système éducatif de base
5. la rentabilisation des infrastructures existantes
6. l'amélioration de la gestion des personnels enseignants
7. la réduction des coûts de construction et des équipements scolaires
8. la mise en place de possibilités d'auto éducation
9. le développement de la société civile et des mouvements de décentralisation

Le PDDEB poursuit les objectifs généraux suivants :

- Accroître l'offre d'éducation de base et réduire les disparités entre genre, entre régions géographiques et entre les situations socio-économiques des élèves ;
- Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation de base et développer la cohérence et l'intégration entre les différents niveaux et modalités d'éducation ;
- Promouvoir l'alphabétisation ainsi que de nouvelles formules d'éducation alternatives, à la fois comme facteur de promotion du développement et élément d'appui au développement de l'enseignement de base formel ;
- Développer les capacités de pilotage de gestion et d'évaluation des structures, centrales et décentralisées, en charge du secteur ainsi que les capacités de coordination des interventions extérieures.

Les objectifs spécifiques sont :

- Porter le taux de scolarisation à 70% en 2010, avec un effort particulier en faveur des filles et des zones rurales les plus défavorisées ;
- Diversifier les formules d'éducation de base telles que les Ecoles satellites, les Centres d'Education de Base Non Formelles (CEBNF), les écoles franco – arabes modernisées, les centres d'alphabétisation des petits ;
- Amener le taux d'alphabétisation à 40% en 2010 par le développement et la diversification des actions d'alphabétisation ;
- Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation de base par la formation des personnels d'enseignement/apprentissage, la mise en place de projets d'écoles et un contrôle permanent de la qualité ;
- Diversifier les actions de post alphabétisation en langues nationales et en français pour mieux assurer la formation – information des alphabétisés et créer un environnement libre, propice au développement de l'éducation de base ;
- Renforcer les capacités de pilotage et de gestion du MEBA par la formation des personnels, le développement de l'information éducative et de la recherche appliquée, la mise en place d'un dispositif opérationnel de suivi/évaluation des projets.

OBJECTIFS DU PDDEB – PRINCIPALES ORIENTATIONS DE POLITIQUE EDUCATIVE

	Indicateurs	2000/2001	2005/2006	Variation	Objectif cible 2010
FORMEL	1. Nouveaux inscrits au CP1 (Pr + Pl)	172 162	305 954	77,7%	
	1a. Nombre de filles inscrites au CP1	72 094	137 936	91,3%	
	1b. Pourcentage de filles	41,9	45,1	+3,2	
	2. Taux brut d'admission (Pr + Pl)	44,9	70,7	+25,8	
	2a. TBA Filles (en %)	38,2	64,9	+26,7	
	2b. TBA 20 provinces prioritaires (%)	30,8	60,0	+29,2	
	2c. TBA Filles 20 provinces prioritaires (en %)	23,8	54,6	+30,8	
	3. Taux brut de scolarisation	44,4	60,7	+16,3	70
	3a. TBS Filles (en %)	37,6	55,0	+17,4	65
	3b. TBS 20 provinces prioritaires (en %)	28,4	46,7	+18,3	50
	3c. TBS Filles 20 provinces prioritaires (en %)	22,2	41,5	+19,3	
	4. Ratio livre / élèves				
	4a. Livre de calcul	0,48	0,74	+54,2%	
	4b. Livre de lecture	0,55	0,63	+14,5%	
	6. Nombre de salles de classes	17 456	26 444	+51,5%	
	7. Nombre de maîtres chargés de cours	17 294	26 558	+53,6%	
	8. Taux de redoublement par sous cycle				
	8a. CP (en %)	12,5	7,9	-4,6	
	Dont filles (en %)	12,4	7,7	-4,7	
	8b. CE (en %)	16,8	12,8	-4,0	
	Dont filles (en %)	16,6	12,6	-4,0	
	8c. CM (en %)	30,3	23,6	-6,7	
	Dont filles (en %)	32,1	24,6	-7,5	
	9. Taux d'abandon par sous cycle				
	9a. CP (en %)	6,1	7,5	+1,4	
	Dont filles (en %)	5,9	7,8	+1,9	
	9b. CE (en %)	8,8	6,7	-2,1	
Dont filles (en %)	7,8	5,7	-2,1		
9c. CM (en %)	9,2	9,3	+0,1		
Dont filles (en %)	8,9	8,8	-0,1		
10. Taux de promotion par sous cycle					
10a. CP (en %)	81,4	84,7	+3,3		
Dont filles (en %)	81,7	84,6	+2,9		
10b. CE (en %)	74,4	80,4	+6,0		
Dont filles (en %)	75,6	81,7	+6,1		
10c. CM (en %)	72,2	75,6	+3,4		
Dont filles (en %)	71	75,4	+4,4		
11. Taux de réussite au CEP (en %)	62,3	69,9	+7,6	75	
Dont filles (en %)	57,6	65,5	+7,9		
12. Taux d'achèvement (en %)	27,2	34,1	+6,9		
Dont filles (en %)	22,4	30,4	+8,0		
8. Nombre d'inscrits en AI	122 487	188 475	+53,9%		
8a. Nombre d'inscrits en AI des 20 PP		86 907			
8b. % des femmes en AI	53,2	61,1	+7,9		
8c. % des femmes en AI des 20 PP		58,3			
9. Nombre d'inscrits en FCB	36 024	117 571	+226,4%		
9a. Nombre d'inscrits en FCB des 20 PP		57 048			
9b. % des femmes en FCB	55	55,1	+0,1		
9c. % des femmes en FCB des 20 PP		51,3			
15. Nombre d'apprenants évalués en AI	102 940	166 996	+62,2%		
15a. Nombre de femmes	59 404	103 555	+74,3%		
15b. % de femmes	54,2	62,0	+7,8		
16. Nombre d'apprenants évalués en FCB	30 318	104 013	+243,1%		
16a. Nombre de femmes	15 054	58 063	+285,7%		
16b. % de femmes	50,5	55,8	+5,3		
17. Nombre de déclarés alphabétisés	23 412	89 687	+283,1%		
17a. Nombre de femmes	11 097	49 115	+342,6%		
17b. % de femmes	47,5	54,8	+7,3		
NON FORMEL					

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Les points forts

- ✚ Une nouvelle phase du PDDEB est en cours d'élaboration

Commentaire général

La population burkinabé est estimée à 12 969 484 habitants en 2005 et a un taux d'accroissement annuel moyen de 2,4% et une densité de 38,1 habitants au km². Cette population est essentiellement rurale : un peu plus de 5 burkinabé sur 6 vivent en milieu rural. Le rythme d'urbanisation est de 4,3% l'an.

Les phénomènes démographiques, telle la natalité et la mortalité sont en baisse mais ils restent encore supérieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Les taux de natalité et de mortalité ont été estimés respectivement à 48‰ et 14,8‰ en 2003. La mortalité infanto juvénile reste cependant assez élevée : de l'ordre de 184‰.

La structure par âge de la population fait ressortir une population extrêmement jeune. La population des 7-12 ans est estimée à 2 290 228 en 2005 soit environ 17,7% de la population totale.

Avec un taux brut de scolarisation de 60,7% en 2005, les enfants burkinabé sont encore très nombreux à être en marge de la scolarisation primaire. C'est pourquoi, les autorités, en plus de l'éducation formelle, ont développé des initiatives pour accroître l'alphabétisation de la population. Les résultats de ces efforts sont encore modestes, puisqu'en 2003 et 2005, les enquêtes réalisées par l'INSD ont estimé le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus respectivement à 21,8% et 23,8%.

Sur le plan économique, l'économie burkinabé se caractérise par la prédominance du secteur primaire qui contribue à 80% au PIB et emploie près de 85% de la population active. L'agriculture est l'occupation principale avec plus de 91% des chefs de ménage.

Du point de vue du développement, l'Indice de Développement Humain du PNUD classe le pays parmi les moins avancés de la planète. Le Produit Intérieur Brut par habitant est estimé à 143 000 FCFA en 2005.

Au seuil de 82 672 FCFA par personne et par an, la pauvreté touchait 46,4% de la population burkinabé en 2003.

Sources : RGPH 1996, EBCVM 2003, EDS 2003, QUIBB 2005, Rapport sur le DHD, 2005 ; (***) Site Internet unesco.org

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

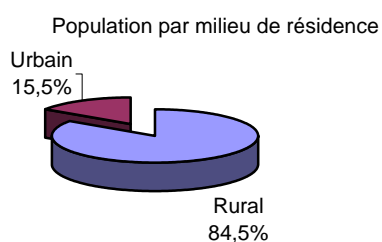
CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE VIS-A-VIS DES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Pays	Population	Nombre d'habitants au km ²	PNB par habitants (US \$)	Indice de Développement Humain	Taux de prévalence VIH/SIDA	Taux brut de scolarisation (***)		Taux d'alphabétisation
						en %	année	
Bénin	7,9	60	1,1	0,431	1,9	98,9	2004	34,7
Burkina	12,5	47	1,2	0,317	4,2	60,8	2005	23,8
Côte d'Ivoire	17,6	52	1,5	0,42	7	71,8	2003	57,9
Ghana	21,2	88	2,2	0,52	3,1	88,4	2005	54,1
Guinée	9	34	2,1	0,466	3,2	79,1	2004	29,5
Mali	12,7	10	1,0	0,333	1,9	63,8	2004	19,0
Mauritanie	2,9	3	1,8	0,477	0,6	-	-	51,2
Niger	13,1	9	0,8	0,281	1,2	44,7	2005	28,7
Sénégal	11,1	51	1,6	0,458	0,8	76	2004	39,3
Togo	5,8	86	1,7	0,512	4,1	101,1	2004	53,2

Source : Rapport sur le DHD, 2005 ; Indicateurs socio économiques de 2003 ;

(**) Site Internet UNESCO

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU BURKINA



Les facteurs démographiques

Taux brut de natalité 1996	48,2‰
Indice synthétique de fécondité 1996	6,8
Taux brut de mortalité 1996	14,8‰
Taux de mortalité infanto juvénile 2003	184,0‰

Sources : RGPH 1996, EDS 2003

Niveau des ressources et pauvreté

PIB/tête, 2005 en FCFA	143 000	Croissance PIB réel	7,5%
------------------------	---------	---------------------	------

Incidence de la pauvreté	Urbain	Rural	Ensemble
	19,9%	52,3%	46,4%

Sources : INSD estimation, EBCVM03

Niveau d'activité

Taux de chômage	Urbain	Rural	Ensemble
	8,6	0,7	2,4

Source : EBCVM 2003

Groupe socio-économique des chefs de ménages

	Groupes socio-économiques						
	Indépendants agricoles	Indépendants non agricoles	Sans emploi	Salariés du public	Salariés privés informels	Salariés privés formels	Autres
% chefs de ménages	87,8	3,9	3,5	1,8	1,3	0,6	0,0

Source : EBCVM 2003, INSD

Les points forts

- ⚡ Hausse du budget du MEBA de 8,7% en 2006 par rapport à 2005 mais baisse de la part du budget du MEBA dans le budget de l'Etat
- ⚡ Baisse du volume des subventions et des emprunts dans le secteur de l'éducation de respectivement 19,5% et 31,8% par rapport à 2005
- ⚡ Mise en place d'un compte d'affectation spéciale du Trésor pour l'éducation

Commentaire général

Le budget 2006 du MEBA s'élève à 92,8 milliards de FCFA soit 53,7 milliards au titre du fonctionnement et 40,1 milliards pour les investissements. Il est en hausse de 8,7% par rapport à 2005. La hausse du budget se concentre sur le budget de fonctionnement qui augmente de 24% par rapport à 2005. Par contre, le budget d'investissement subit une baisse de 8,4% par rapport à 2005. La baisse des investissements résulte de la diminution des apports des subventions et des prêts dans le budget 2006 du MEBA. En effet, par rapport à 2005, les subventions et les prêts baissent respectivement de 19,5% et 31,8%.

En 2006, le budget du MEBA ne représente que 10,4% du budget de l'Etat et perd donc 0,6 points par rapport à 2005.

Depuis 2001, le budget du MEBA a plus que doublé (+ 137%). Cette augmentation est essentiellement due aux prêts et subventions.

L'accroissement de la part des investissements dans le budget du MEBA est perceptible à partir de 2002. Cet effort a été soutenu par les partenaires techniques et financiers à travers l'octroi de prêts et de subventions. L'année 2006, se caractérise par un changement de tendance.

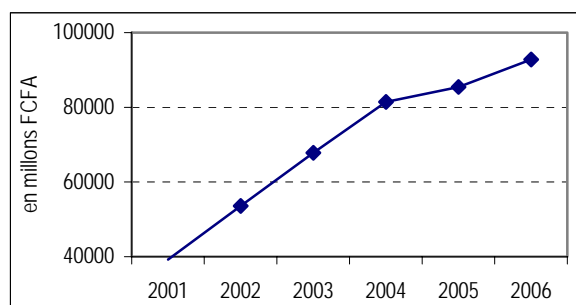
Sources : Lois de finances

MOYENS FINANCIERS

Budget MEBA

Budget 2006 (millions FCFA)	Evolution 2006/2005		Evolution 2006/2001	
	(millions FCFA)	%	(millions FCFA)	%
92 843	7 433	8,7	53 629	136,8

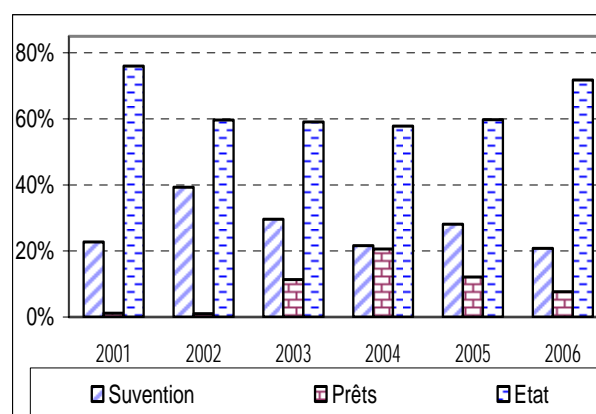
Evolution du budget du MEBA



Part du budget du MEBA dans le budget de l'Etat

Part en 2006	Variation 2006/2005	Variation 2006/2001
10,4%	-0,6	2,5

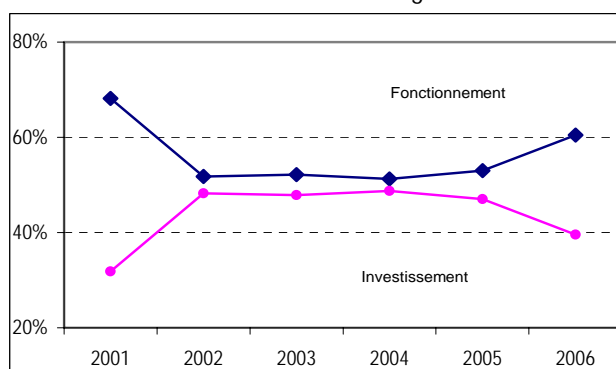
Evolution du mode de financement du budget du MEBA



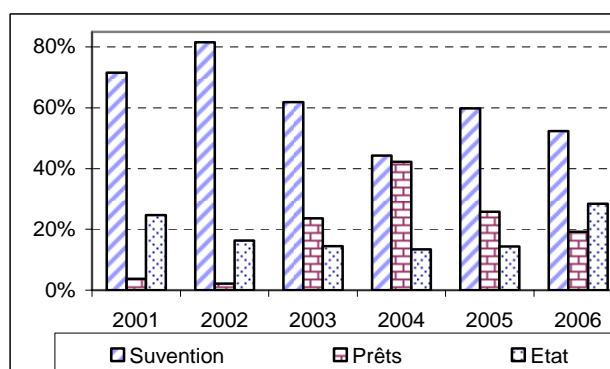
Sources du budget MEBA

	Budget 2006	Variation 2006/2005	Variation 2006/2001
Etat	66 578	30,4%	123,3%
Subvention	19 292	-19,5%	115,9%
Emprunt	7 073	-31,8%	1421,1%

Evolution de la structure du budget du MEBA



Modes de financement des investissements



Partie I :
L'ENSEIGNEMENT FORMEL

EFFECTIF DES ELEVES

Les points forts

- ✚ Poursuite de la forte croissance annuelle des effectifs scolarisés (+9,4% en 2005/06)
- ✚ Doublement des effectifs scolarisés au Sahel et à l'Est en 5 ans.

Commentaire général

En 2005/06, 1 390 571 élèves étaient inscrits au primaire : ce chiffre est en augmentation de 9,4% par rapport à 2004/05 et de 54,3% par rapport à 2000/01.

L'augmentation des effectifs concerne tous les secteurs de l'éducation (privé et public), tous les milieux (urbain et rural), aussi bien les provinces prioritaires que les provinces non prioritaires, les filles comme les garçons. Cependant en terme relatif, elle a été plus importante au niveau des filles, du privé, du milieu rural et des provinces prioritaires (voir graphiques représentatifs des indices base 100 en 2000/01).

Par rapport à 2000/01, l'accroissement relatif des effectifs du privé, des provinces prioritaires, du milieu rural et des filles a été respectivement de 75,2%, 86,1% ; 78,1% et 64,8% contre 54,3% au niveau national.

Entre 2004/05 et 2005/06, l'évolution des effectifs est positive dans toutes les régions mais d'intensité disparate. L'effectif des élèves croît seulement de + 4,8% au Centre mais de 19% à l'Est. Les régions du Centre, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de la Boucle du Mouhoun et des Cascades ont évolué en dessous du niveau national de 9,4% alors que les régions de l'Est, du Sahel, du Centre-Nord ont fait plus de 15% de progrès par rapport à 2004/05. Ces dernières régions ont aussi les plus forts taux de croissance des effectifs par rapport à 2000/01.

En 5 ans, l'effectif des élèves du Sahel a fait un bond spectaculaire de 107,5%.

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

EFFECTIF DES ELEVES

Effectifs

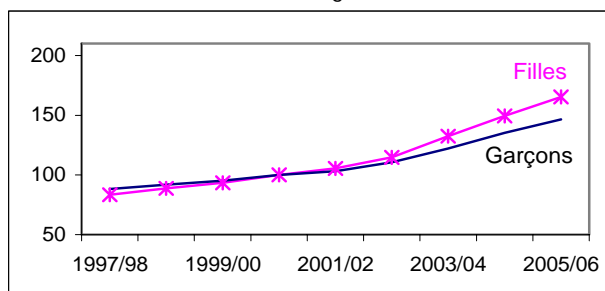
Effectif total 2005/06	Part du privé	Part du rural	Part des provinces prioritaires
1 390 571	13,7%	66,7%	27,9%

Evolution

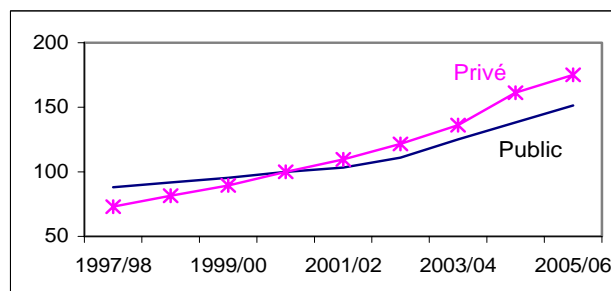
Variation / 2004/05		Variation / 2000/01	
En effectif	En %	En effectif	En %
119 734	+9,4	489 280	+54,3

Evolution comparative des effectifs

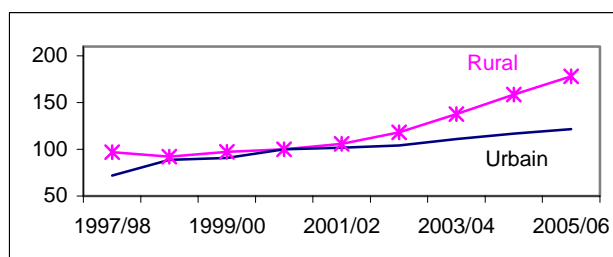
Selon le genre



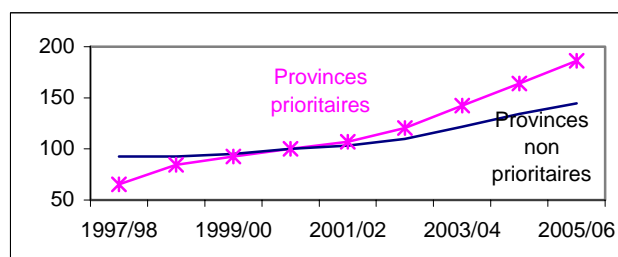
Selon le statut de l'établissement



Selon le milieu de résidence



Selon le statut de la province

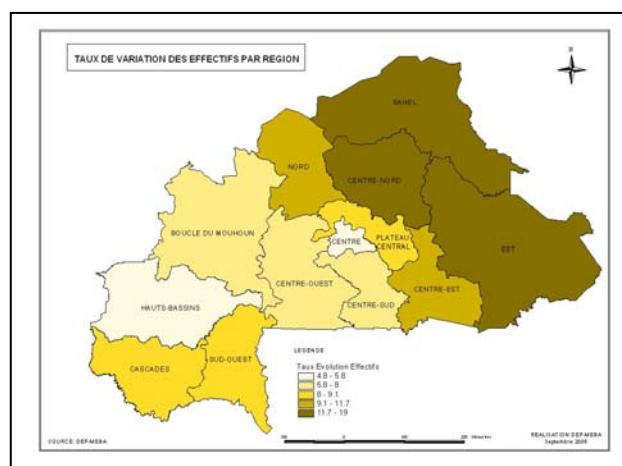


* Indice base 100 en 2001.

Les disparités régionales

	Effectifs 2005/06	Evolution / 2004/05		Evol. / 2000/01
		En effectif	En %	En %
B. du Mouhoun	139 879	10 353	8,0	44,9
Cascades	48 416	3 911	8,8	47,1
Centre	202 761	9 290	4,8	24,7
Centre-Est	112 370	11 731	11,7	70,9
Centre-Nord	104 386	13 741	15,2	83,9
Centre-Ouest	132 747	9 656	7,8	51,4
Centre-Sud	70 996	5 122	7,8	55,1
Est	79 901	12 739	19,0	98,1
Hauts Bassins	157 330	8 626	5,8	37,2
Nord	151 738	15 547	11,4	68,1
Plateau Central	74 437	6 133	9,0	68,7
Sahel	56 341	7 921	16,4	107,5
Sud-Ouest	59 269	4 964	9,1	61,2
Burkina Faso	1 390 571	119 734	9,4	54,3
Médiane			9,0	61,2
Intervalle de variation			4-19	25-107

Taux de variation des effectifs par régions



TAUX BRUT D'ADMISSION AU CP1

Points forts

- ✚ Ralentissement de la croissance du Taux Brut d'Admission au CP1 en 2005/06
- ✚ Maintien de la croissance pour les provinces prioritaires
- ✚ Légère baisse du TBA dans les provinces classées non prioritaires

Commentaire général

Le TBA de 70,7%, enregistré en 2005/06, est en augmentation de 0,6 point par rapport à l'année précédente. L'augmentation est très modeste comparativement aux autres années précédentes. Une croissance très marquée de l'accès en première année (CP1) est observée du démarrage du PDDEB jusqu'en 2004/05. Le Taux Brut d'Admission est ainsi passé de 44,3% en 2000/01 à 70,7% en 2005/06.

L'accroissement du TBA a été légèrement plus élevé chez les filles que chez les garçons (0,7 points chez les filles contre 0,4 chez les garçons). Si le TBA continue de progresser dans les provinces prioritaires (+3 points en 2005/06), il n'en est pas de même dans les autres provinces où il subit un recul de 0,5 point par rapport à l'année précédente.

Par rapport à l'année 2000/01, la hausse du TBA est plus importante chez les filles et dans les provinces prioritaires contribuant à la réduction des disparités entre filles et garçons, provinces prioritaires et autres provinces. L'indice de parité des TBA entre filles et garçons passe de 0,74 à 0,85 et celui entre provinces prioritaires et autres provinces de 0,61 à 0,78.

Entre régions le TBA est très variable. Il est de 102,2% au Centre contre 52% à l'Est. Paradoxalement, 4 régions (le Centre-Ouest, le Centre-Sud, le Nord, le Plateau Central et le Sud-Ouest ont enregistré une baisse de leur TBA par rapport à 2004/05.

L'indice de parité varie de 0,73 au Nord à 0,99 au Centre. L'effort de rattrapage au niveau de l'admission observé au cours des années précédentes est en léger recul dans six régions par rapport à 2004/05. Il s'agit des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Nord et du Sahel.

Notes méthodologiques :

TBA : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année et le nombre d'enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement primaire (7ans).

Indice de parité : Rapport entre le TBA féminin et le TBA masculin. Plus, il se rapproche de 1, moins il y a de disparité entre sexe.

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

TAUX BRUT D'ADMISSION AU CP1

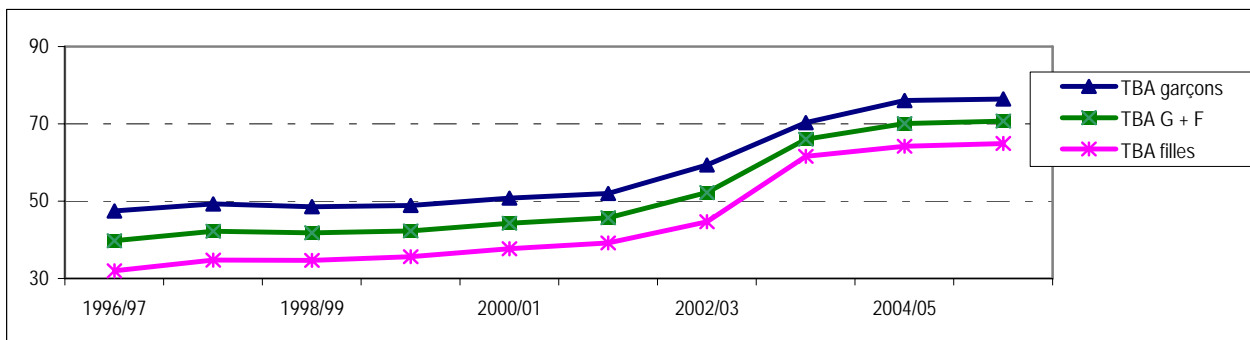
Niveau en 2005/06

TBA ensemble	TBA garçons	TBA filles	Indice de parité
70,7%	76,4%	64,9%	0,85

Evolution (en points de %)

Variation / 2004/05	Variation / 2000/01
0,6	26,4

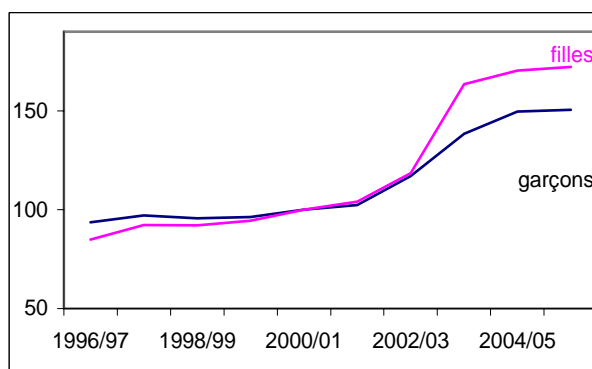
Evolution comparée du TBA garçons et filles



Disparités provinces prioritaires/non prioritaires et genre

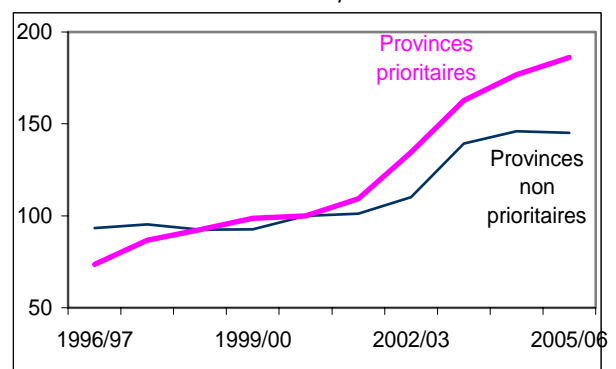
Statut de la province	TBA 2005	Variation en point de %/		Genre	TBA 2005	Variation en point de %/	
		2004/05	2000/01			2004/05	2000/01
Provinces prioritaires	60,0	3,0	29,2	Filles	64,9	0,7	27,2
Provinces non prioritaires	77,2	-0,5	24,0	Garçons	76,4	0,4	25,6

Genre



Indice base 100 en 2000/01

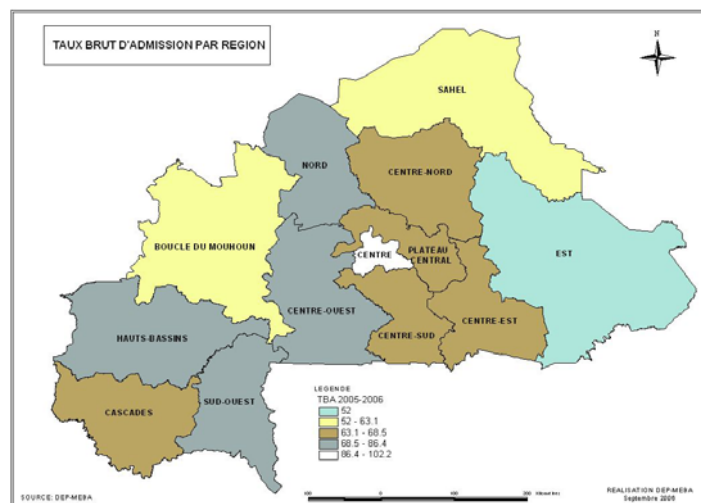
Statut de la province



Les disparités régionales

TBA et indice de parité des sexes par région

Régions	TBA (%)	Parité
Boucle du Mouhoun	61,4	0,84
Cascades	68,5	0,88
Centre	102,2	0,99
Centre-Est	65,4	0,85
Centre-Nord	66,1	0,76
Centre-Ouest	72,7	0,83
Centre-Sud	65,8	0,83
Est	52,0	0,88
Hauts-Bassins	73,3	0,86
Nord	86,4	0,73
Plateau Central	64,5	0,81
Sahel	63,1	0,91
Sud-Ouest	76,2	0,90
Burkina Faso	70,7	0,85
Médiane	66,1	0,85
Intervalle de variation	52-102,2	0,73-0,99



Points forts

- Hausse du Taux Brut de Scolarisation (TBS) de 3,9 points de pourcentage par rapport à l'année précédente
- Forte hausse du TBS dans les provinces classées prioritaires (+ 7 points en 2005/06)
- Poursuite de la réduction des disparités.
- L'Est et le Sahel toujours en dessous de la barre de 50%.

Commentaire général

Le TBS est en progression de 3,9 points par rapport à l'année 2004/05. Il passe ainsi de 56,8% à 60,7%. Les inégalités de genre ont connu une légère réduction traduite par une augmentation de l'indice de parité sexe du TBS qui est maintenant de 0,83. Le taux de scolarisation des filles atteint 55,0% en 2005/06.

Le TBS des provinces prioritaires progresse entre 2004/05 et 2005/06 de 39,8% à 46,7%, soit une hausse de 7 points de pourcentage. La hausse du TBS dans les autres provinces a été, bien qu'inférieure à celle des provinces prioritaires, de 3,5 points par rapport l'année 2004/05. En l'espace de 5 ans (2000/01 à 2005/06), les TBS des provinces prioritaires ont gagné 18,3 points de pourcentage et les autres provinces 15,3 points.

La croissance du TBS a connu deux phases depuis l'année scolaire 1997/98 :

- Une première, entre 1997 et 2001, marquée par un faible taux d'accroissement moyen annuel d'environ 2,5% ;
- Une seconde à partir de 2002, caractérisée par une croissance plus poussée.

L'évolution comparée des TBS des provinces prioritaires et non prioritaires met en évidence une évolution bien plus rapide des provinces prioritaires.

Le TBS de 60,7% cache cependant d'énormes disparités entre les régions. En effet, alors que la région du Centre enregistre, malgré une légère baisse de 1,2 points, un TBS de 95,8%, les régions du Sahel et de l'Est sont toujours en dessous de la barre de 50%.

La région qui connaît le plus fort déséquilibre entre genre reste celle du Nord avec un indice de parité de 0,67.

Notes méthodologiques :

TBS : Rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans le primaire et le nombre d'enfants ayant l'âge légal de scolarisation (de la tranche d'âge de 7-12ans).

Indice de parité : Rapport entre le TBS féminin et le TBS masculin. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

TAUX BRUT DE SCOLARISATION

Objectif cible PDDEB : 70%

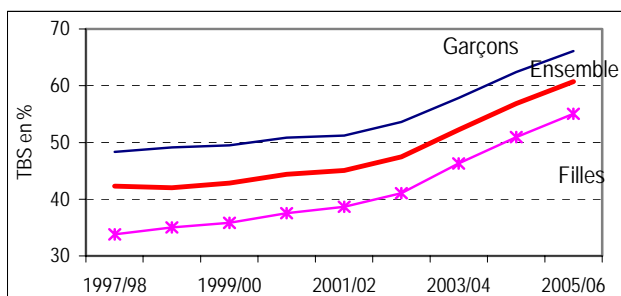
Niveau en 2005/06 (en %)

TBS ensemble	TBS garçons	TBS filles	Indice de parité
60,7	66,1	55,0	0,83

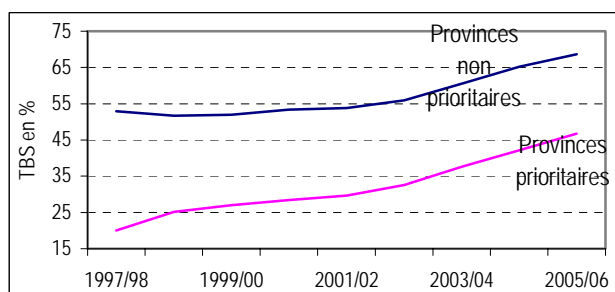
Evolution (en points de %)

Variation / 2004/05	Variation / 2000/01
3,9	16,3

• *Genre*



• *Statut de la province*



Genre

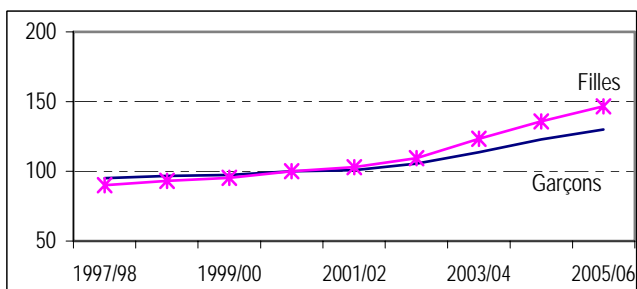
	TBS 2005/06	Variation (*) /	
		2005/04	2000/01
Filles	55,0	4,0	16,4
Garçons	66,1	3,9	15,5

*en points de %

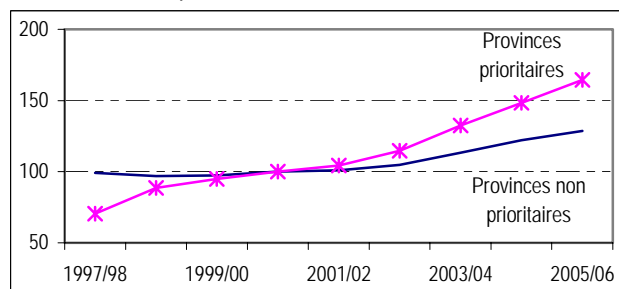
Provinces prioritaires/non prioritaires

	TBS 2005/06	Variation (*) /	
		2005/04	2000/01
Provinces prioritaires	46,7	4,5	18,3
Provinces non prioritaires	68,7	3,5	15,3

Genre (Indice base 100 en 2000/01)

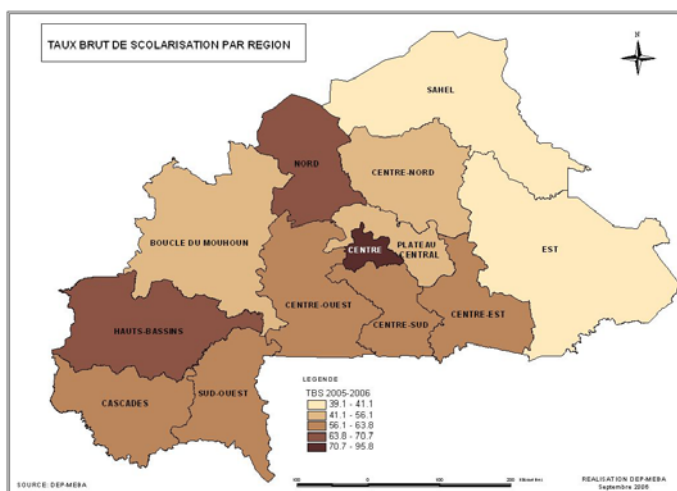


Statut de la province (indice base 100 en 2000/01)



Disparités régionales

Régions	TBS (en %)	Parité
Boucle du Mouhoun	53,4	0,84
Cascades	62,0	0,82
Centre	95,8	0,97
Centre-Est	59,4	0,85
Centre-Nord	51,6	0,72
Centre-Ouest	63,8	0,82
Centre-Sud	59,9	0,89
Est	41,1	0,85
Hauts-Bassins	66,2	0,85
Nord	70,7	0,67
Plateau Central	56,1	0,79
Sahel	39,1	0,86
Sud-Ouest	61,2	0,84
Burkina Faso	60,7	0,83
Médiane	63,1	0,84
Intervalle de variation	39,1 - 95,8	0,67 - 0,97



Points forts

- 🚦 Progression plus rapide du TAP des filles

Commentaire général

En 2005/06, le taux d'achèvement au primaire est de 34,1% correspondant à une hausse de +1,3 point par rapport à 2004/05. En référence à l'année 2000/01, près de 7 points ont été gagnés. Les accroissements ont été légèrement plus élevés sur les dernières années 2001/02 à 2005/06 mais le TAP reste encore faible.

Le TAP des garçons est à plus de 7 points au dessus de celui des filles 37,6 contre 30,4. Cet écart se réduit progressivement comme l'indique le graphique ci-contre. Le TAP des filles a augmenté de 8 points contre à peine 6 points pour celui des garçons entre 2000/01 et 2005/06.

Entre les provinces prioritaires et les autres provinces, le déséquilibre est important. Le TAP des provinces prioritaires est près de deux fois moins élevé que celui de l'ensemble des autres provinces. Cette situation n'est pas encore à la réduction car entre 2000/01 et 2005/06 les TAP des provinces prioritaires et les autres ont progressé respectivement de 7,1 et 6,8 points. Aussi, en 2005/06, le gain a été moins important dans les provinces prioritaires : 1 point contre 1,5 point. On peut néanmoins s'attendre à une réduction significative de la disparité dans les prochaines années. Cela serait principalement dû aux recrutements massifs d'élèves opérés dans les provinces prioritaires depuis le démarrage du PDDEB.

Les disparités entre les régions sont également importantes. Le TAP varie de 13% au Sahel à 67,5% au Centre soit un écart de plus de 54 points. Les régions qui abritent les deux grandes agglomérations (Centre, Hauts-Bassins) enregistrent les TAP les plus élevés. Les disparités de genre sont aussi variables d'une région à l'autre. Elles sont plus importantes dans le Nord (indice de parité 0,60) et quasi inexistantes au Centre.

Le boom enregistré au niveau de l'admission depuis la mise en oeuvre du PDDEB n'a pas encore produit d'effet sur le TAP.

Notes méthodologiques :

TAP : Taux d'achèvement du primaire est le rapport entre les élèves nouvellement admis au CM2 et la population de 12 ans.

Indice de parité : Rapport entre le TAP des filles et le TAP des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

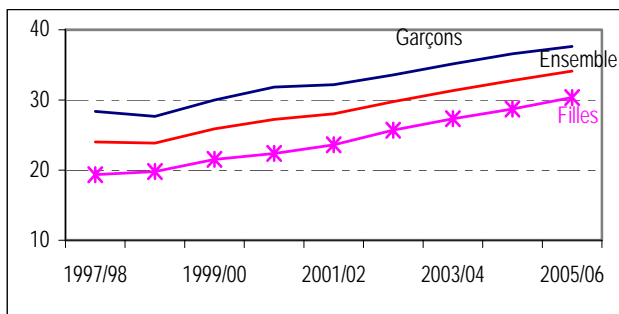
TAUX ACHEVEMENT PRIMAIRE

Niveau en 2005/06 (en %)			
TAP ensemble	TAP garçons	TAP filles	Indice de parité
34,1	37,6	30,4	0,81

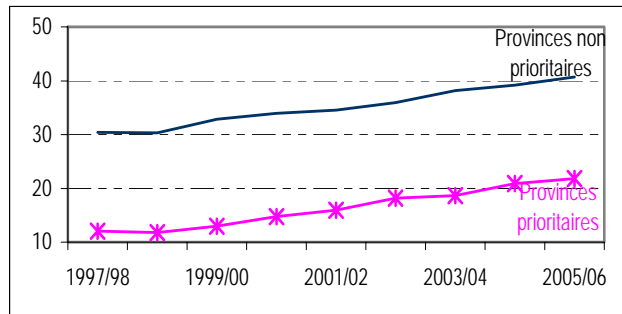
Evolution (en points de %)	
Variation / 2004/05	Variation / 2000/01
1,3	6,9

Evolution comparée du TAP garçons et filles ; des provinces prioritaires et non prioritaires

Genre



Statut de la province



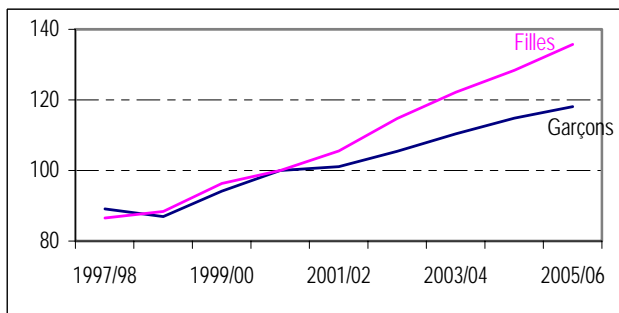
Disparités Filles/Garçons

	TAP 2005/06	Variation (en points de %)	
		2004/05	2000/01
Filles	30,4	1,6	8,0
Garçons	37,6	1,0	5,8

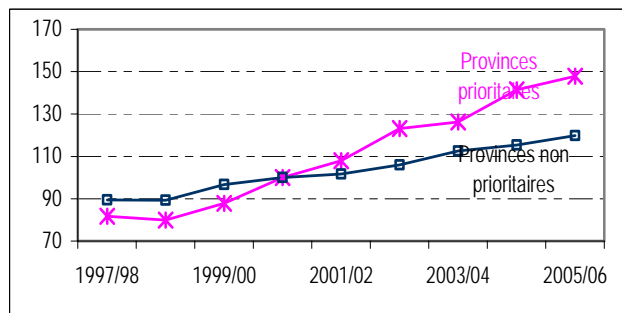
Disparités provinces prioritaires/non prioritaires

	TAP 2005/06	Variation (en points de %)	
		2004/05	2000/01
Provinces prioritaires	21,8	1,0	7,1
Provinces non prioritaires	40,7	1,5	6,8

Genre



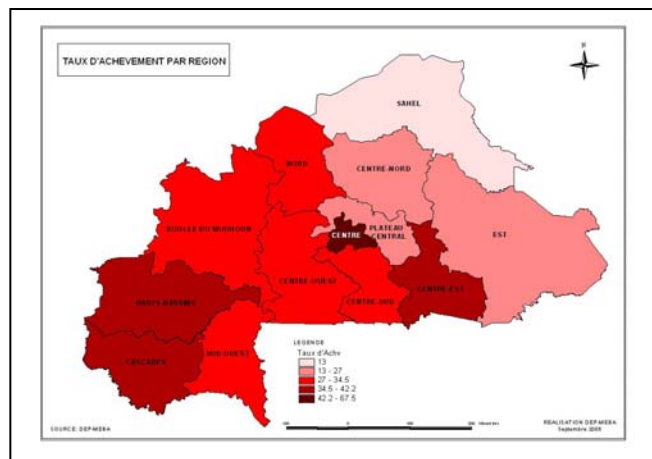
Statut de la province



Indice base 100 en 2000/01

Régions	TAP 2005/06	Parité
Boucle du Mouhoun	30,0	0,77
Cascades	37,2	0,69
Centre	67,5	1,00
Centre-Est	37,8	0,83
Centre-Nord	21,2	0,70
Centre-Ouest	34,5	0,78
Centre Sud	31,8	0,87
Est	20,0	0,76
Hauts-Bassins	42,2	0,82
Nord	33,6	0,60
Plateau Central	27,0	0,78
Sahel	13,0	0,65
Sud-Ouest	32,9	0,68
Burkina Faso	34,1	0,81
Médiane	32,9	0,77
Intervalle de variation	13,0-67,5	0,60-1,00

Carte des TAP 2005/06



Les points forts

- ✚ Les TBS sont supérieurs aux prévisions dans toutes les régions à l'exception des régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun.
- ✚ Le TBA est supérieur au TBS dans toutes les régions.

Commentaire général

L'objectif d'un TBS de 60% en 2005/06 a été franchi au niveau national. Excepté les régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun, le niveau du TBS atteint dans chaque région est au-dessus des prévisions faites. Les régions du Nord, du Centre-Nord et de l'Est ont dépassé leurs prévisions d'au moins 2 points.

Les perspectives d'accroissement du TBS sont encore bonnes car chaque région a un TBA supérieur au TBS de près de 6 points. Cela traduit le dynamisme au niveau des inscriptions en première année. Il est entretenu grâce aux sensibilisations et aux différentes mesures d'accompagnement menées dans le cadre du PDDEB (prise en charge des cotisations de parents d'élèves pour les filles, le cartable minimum, les rations alimentaires, la dotation en manuels scolaires, etc.). L'écart varie de 5,9 points au Centre-Sud à 24 points au Sahel. Ces écarts positifs, combinés à l'amélioration des indicateurs d'efficacité du système éducatif (hausse des taux de promotion, baisse des taux de redoublement et d'abandon) devront accroître le niveau actuel des TBS dans les prochaines années.

Les régions du Centre-Sud, du Centre-Est et du Centre connaîtront des progressions modestes si rien n'est fait pour favoriser davantage les nouvelles inscriptions. A contrario, les régions du Sahel, du Nord, du Sud-Ouest, du Centre Nord et de l'Est verront leur TBS progresser de manière très significative.

Les écarts entre le TBS et le TAP des régions sont aussi importants. Cette situation ne traduit pas forcément le manque d'efficacité du système mais elle est plus alimentée par l'augmentation rapide du TBA.

Le classement des régions suivant l'Indice du PDDEB place la région du Centre en premier et la région de l'Est à la dernière. L'écart entre la région du Centre et les autres indique un déséquilibre très important. Le Sahel voit ses indicateurs s'améliorer.

Notes méthodologiques :

L'IPDDEB mesure le niveau moyen atteint par chaque région dans l'optique de l'Education Primaire pour Tous. Le TBA, le TBS, le TAP et l'indice de parité des sexes du TBS sont les variables utilisées pour le calcul de l'indice.

L'IPDDEB d'une région est obtenu en calculant la moyenne arithmétique simple des valeurs centrées par rapport à la valeur la plus petite et réduit par l'écart entre la valeur maximale et minimale des composantes.

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

NOMBRE D'ÉCOLES

Les points forts

- ✚ 662 nouvelles écoles ouvertes en 2005/06 dont 538 écoles publiques.
- ✚ Plus de 83% des nouvelles écoles sont en milieu rural.

Commentaire général

Entre 2004/05 et 2005/06, le nombre d'écoles primaires est passé de 6 917 à 7 579 écoles soit une progression de 9,6%. Les ouvertures sont localisées principalement en milieu rural avec 83% des écoles créées. L'augmentation relative a été plus forte en milieu rural, dans le privé et dans les provinces prioritaires faisant ainsi progresser leur part respectivement de 0,3 ; 0,4 et 1,1 point par rapport à l'année dernière. Par rapport à 2000/01, l'accroissement du nombre des écoles est de 47,7% soit 2 448 nouvelles écoles ouvertes.

Les disparités en terme de milieu de résidence (urbain, rural) ou de statut de la province (prioritaire ou non prioritaire) se réduisent progressivement. Les courbes des indices (base 100 en 2000/01) illustrent une croissance plus forte du privé par rapport au public, des provinces prioritaires par rapport aux autres provinces et du milieu rural par rapport au milieu urbain depuis 2001/02.

Au niveau régional, les augmentations relatives des effectifs d'écoles par rapport à 2004/05 varient de 5% dans la région du Plateau Central à 17,6% au Sahel. Cinq régions ont eu un taux de croissance supérieur à 10% : les Cascades, le Centre-Nord, le Centre-Sud, l'Est, le Nord et enfin le Sahel.

Par rapport à 2000/01, les augmentations relatives des effectifs d'écoles varient de 32,7% dans la région du Centre à 100,8% au Sahel. Cinq régions ont enregistré des augmentations relatives de plus 50% : le Centre-Est, le Centre-Nord, l'Est, le Plateau Central et le Sahel. L'ensemble de ces régions comptent au moins une province prioritaire.

Notes méthodologiques : Les indices (base 100 en 2000/01) sont obtenus en rapportant la valeur d'une période à celle de l'année de référence 2000/01. Ils ont exprimés pour 100 unités.

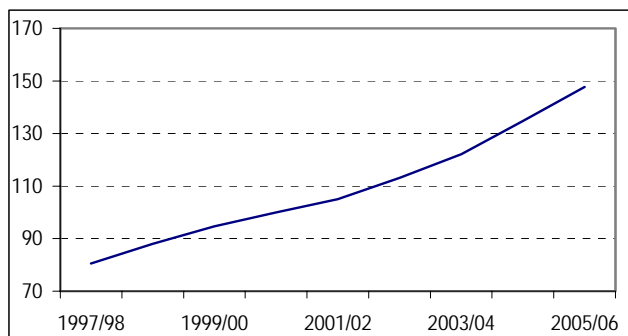
Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

NOMBRE DES ECOLES

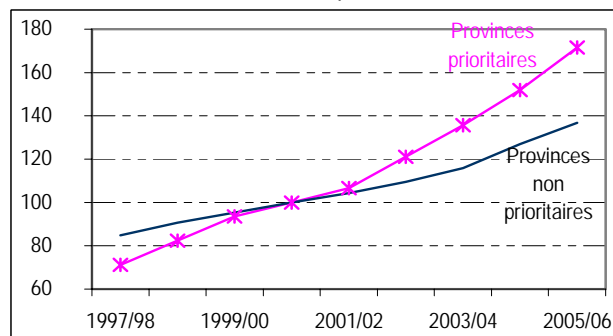
Niveau en 2005/06			
Effectif total	% Privé	% Rural	% Provinces prioritaires
7 579	14,9	79,9	36,5

Evolution			
Variation / 2004/05		Variation / 2000/01	
En effectif	En %	En effectif	En %
662	9,6	2 448	47,7

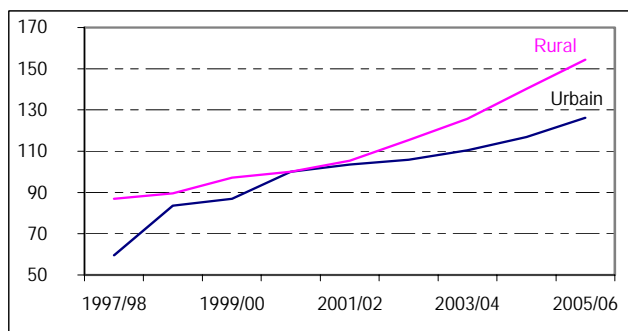
Evolution comparative des effectifs d'écoles Total



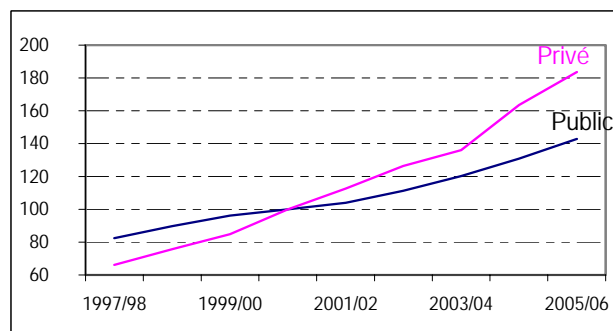
Statut de la province



Milieu de résidence



Statut de l'école

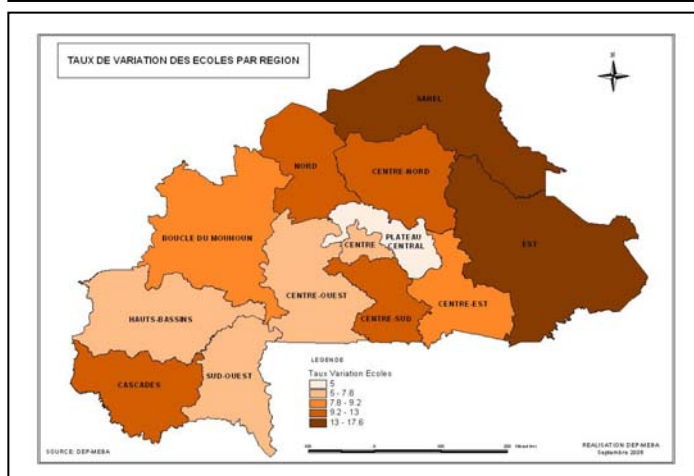


indices base 100 en 2000/01.

Les disparités régionales

Régions	Effectif 2005/06	Evolution / 2004/2005		Evolution 2000/01
		En effectif	En %	
Boucle du Mouhoun	816	69	9,2	37,1
Cascades	264	26	10,9	43,5
Centre	686	48	7,5	32,7
Centre-Est	525	41	8,5	50,4
Centre-Nord	617	62	11,2	55,4
Centre-Ouest	732	51	7,5	40,0
Centre-Sud	383	23	13,0	35,8
Est	633	81	14,7	86,2
Hauts-Bassins	639	39	6,5	40,1
Nord	903	97	12,0	35,6
Plateau Central	502	24	5,0	58,4
Sahel	480	72	17,6	100,8
Sud-Ouest	399	29	7,8	50,0
Burkina Faso	7579	662	9,6	47,7
Médiane	617	48	9,2	45,6
Intervalle de variation	264-903	23-97	5-18	32-101

Taux de variation nombre d'écoles par rapport à 2004/05



NOMBRE DES SALLES DE CLASSES

Les points forts

- ✚ Poursuite de l'expansion de l'offre éducative : 2 041 nouvelles classes fonctionnelles en 2005/06.
- ✚ Plus de nouvelles classes dans les provinces prioritaires, le milieu rural et le privé.

Commentaire général

Les classes fonctionnelles passent de 24 403 à 26 444 soit une progression de 8,4% par rapport à l'année scolaire précédente. Les parts du privé, des provinces prioritaires et du milieu rural augmentent respectivement de 0,4 et 0,6 points par rapport à 2004/05. L'accélération de l'ouverture de nouvelles classes obtenue depuis le démarrage de la mise en œuvre du PDDEB se maintient donc.

Comparativement à l'année scolaire 2000/01, 8 988 nouvelles classes se sont ajoutées à l'existant soit un accroissement relatif de 51,5%. Les provinces prioritaires, le secteur privé et le milieu rural ont enregistré les taux de croissance annuels moyen les plus élevés sur la période comme l'illustrent les courbes représentatives des indices ci - contre.

Les augmentations relatives de classes fonctionnelles par rapport à 2004/05 varient de 4,8% au Plateau Central à 13,7% au Sahel. Les régions qui évoluent en deçà du niveau national sont : le Plateau Central, le Centre, du Centre-Ouest, le Centre-Sud, le Sud-Ouest, les Cascades et le Nord.

Sur toute la période de mise en œuvre du PDDEB, l'accroissement des salles de classes varie de 30,3% au Nord à 105% au Sahel. Huit régions affichent des taux de croissance entre 2000/01 et 2005/06 supérieurs à 50% : le Sahel, l'Est, le Centre-Est, le Plateau Central, le Sud-Ouest, le Centre-Nord, le Centre-Ouest et la Boucle du Mouhoun.

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

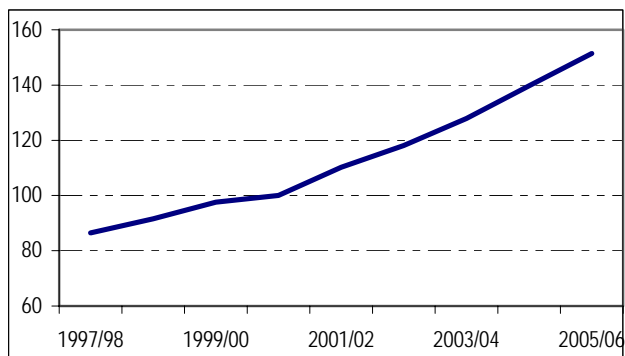
NOMBRE DES SALLES DE CLASSES

Niveau en 2005/06			
Effectif total	% Privé	% Rural	% Provinces prioritaires
26 444	16,5	71,0	30,3

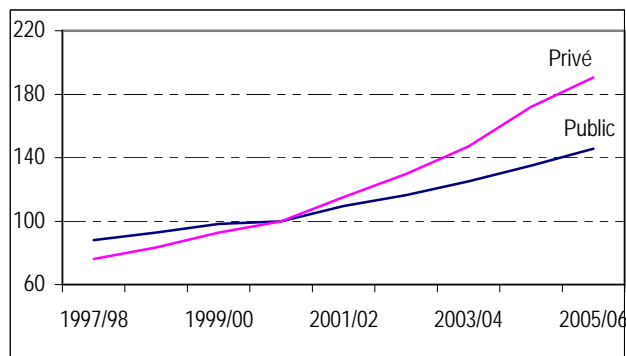
Evolution			
Variation / 2004/05		Variation / 2000/01	
En effectif	En %	En effectif	En %
2 041	8,4	8 988	51,5

Evolution des nombres de salles de classes

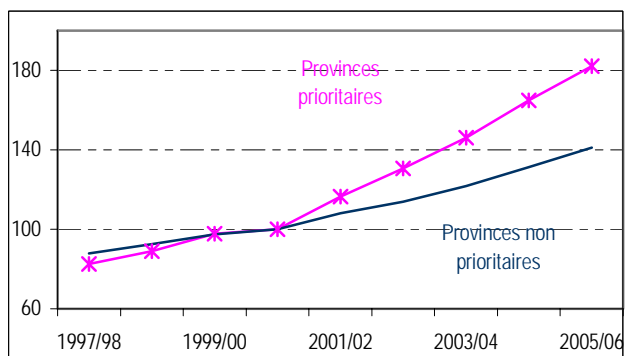
Nombre total de classes



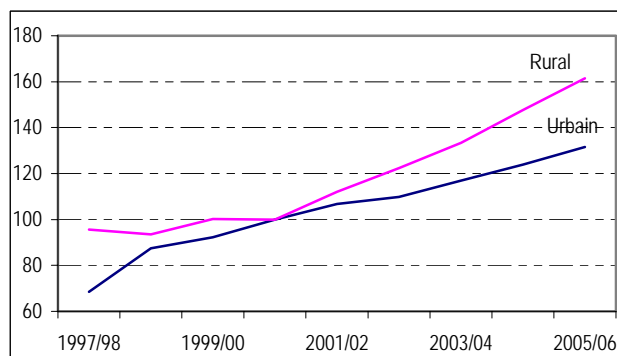
Statut de l'école



Statut de la province



Milieu de résidence

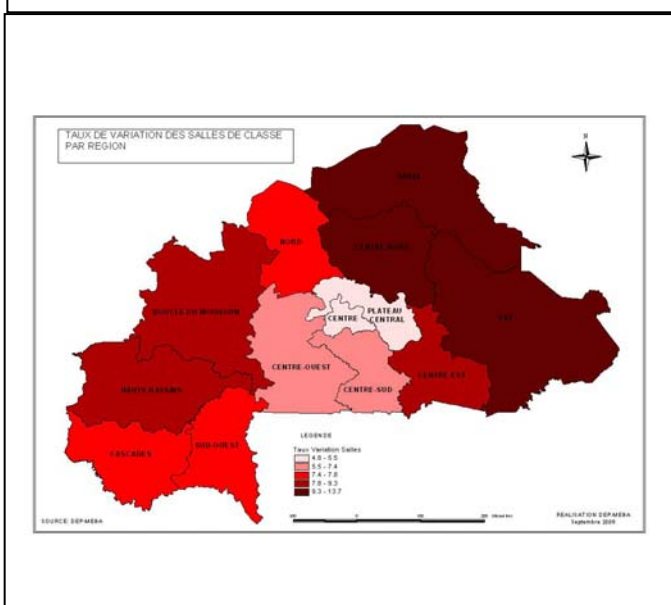


* indices base 100 en 2000/01.

Les disparités régionales

Régions	Effectifs 2005-06	Evolution / 2004/05		Evolution 2000/05 (%)
		En effectif	En %	
B. du Mouhoun	2 789	237	9,3	52,9
Cascades	872	63	7,8	35,4
Centre	3 653	190	5,5	37,7
Centre-Est	1 900	151	8,6	68,0
Centre-Nord	1 896	217	12,9	59,5
Centre-Ouest	2 639	177	7,2	53,1
Centre-Sud	1 325	91	7,4	42,5
Est	1 720	178	11,5	92,2
Hauts-Bassins	2 648	215	8,8	42,5
Nord	2 891	209	7,8	30,3
Plateau-Central	1 605	73	4,8	60,8
Sahel	1 261	152	13,7	105,0
Sud-Ouest	1 245	88	7,6	60,4
Burkina Faso	26 444	2 041	8,4	51,5
Médiane		177	7,8	53,1
Intervalle de variation		63-237	4-14	30-106

Variation du nombre de classes



Les points forts

- ✚ Dégradation des conditions d'accueil des élèves suite à la hausse des effectifs.
- ✚ Plus d'écoles avec l'eau potable

Commentaire général

Sur les 7 579 écoles recensées en 2005/06, 57,5% sont incomplètes et 59,8% n'ont pas accès à l'eau dans leur domaine. Ces pourcentages sont en baisse respectivement de 2,1 et 6,3 points par rapport à 2000/01. L'effort de normalisation des écoles, maintenu jusqu'en 2003/04, est en baisse depuis 2 ans probablement à cause des nouvelles ouvertures d'écoles non totalement équipées.

Les 6,3 points gagnés sur l'équipement des écoles en eau potable sont la résultante d'efforts soutenus depuis 1998/99. La hausse de 2003/04 est probablement liée aux difficultés rencontrées dans le traitement des données. La proportion des écoles sans eaux de 2005/06 reste cependant supérieure au niveau atteint en 2002/03.

La proportion des salles de classes en mauvais état s'est encore accrue en 2005/06. Les difficultés liées à la réalisation des infrastructures scolaires et l'ouverture de nouvelles classes de plus en plus importantes pourraient expliquer cette situation. Par exemple, au cours de l'année scolaire 2005/06, 1 094 classes ont fonctionné sous des abris précaires.

Le niveau d'équipement en tables bancs des écoles continue de se détériorer. Depuis 2001/02, le déficit en places assises augmente d'année en année. Il passe de 11,3 % en 2001/02 à 19,7% en 2005/06. Une attention particulière doit être accordée à l'équipement des écoles en tables bancs pour les années à venir.

Notes méthodologiques :

Ecole incomplète : école qui n'a pas fonctionné avec les 6 niveaux du cycle primaire

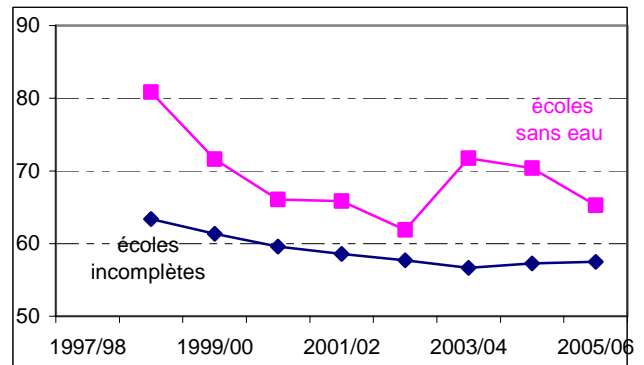
Ecole sans eau : école où il y a ni une installation de forage, ni de borne fontaine

Le déficit en places assises est la proportion du surplus d'élèves par rapport aux places disponibles, les places disponibles étant calculées en additionnant la capacité d'accueil des tables bancs.

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

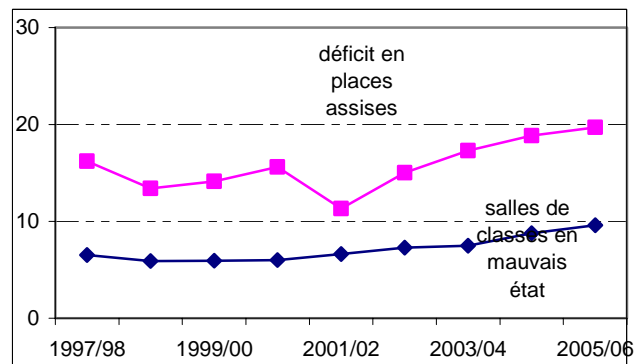
Etat et niveau d'équipement des écoles

Nombre d'écoles en 2005/06	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau	
	%	Evolution / 2000/01	%	Evolution / 2000/01
7 579	57,5	-2,1	59,8	- 6,3



Accessibilité, état et niveau d'équipement des salles de classe

Nombre de classes en 2005/06	Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Evolution / 2000/01	%	Evolution / 2000/01
26 444	8,9	+2,9	18,0	+3,3



Les disparités public / privé

	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Evolution / 2000/01	%	Evolution / 2000/01	%	Evolution / 2000/01	%	Evolution / 2000/01
Public	57,7	-2,3	59,2	- 7,7	9,2	+2,9	17,5	+3,3
Privé	56,0	-0,6	61,5	+1,4	6,9	+3,4	21,5	+2,5

Les disparités rural/urbain

	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Evolution / 2000/01	%	Evolution / 2000/01	%	Evolution / 2000/01	%	Evolution / 2000/01
Rural	63,5	-2,1	63,4	nd	nd	nd	12,6	0,1
Urbain	33,6	-1,8	44,3	nd	nd	nd	5,4	-12,4

Les disparités provinces prioritaires /provinces non prioritaires

	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Evolution / 2000/01	%	Evolution / 2000/01	%	Evolution / 2000/01	%	Evolution / 2000/01
Provinces prioritaires	68,8	-1,2	56,4	-15,0	9,7	2,3	18,1	3,0
Provinces non prioritaires	51,0	-3,8	61,4	-2,2	8,5	3,0	18,0	3,3

Les points forts

- ✚ La région du Sahel se classe dernière en terme de qualité et de capacité d'accueil.
- ✚ A 50 élèves par classe, aucune région ne dispose de suffisamment de classes pour accueillir sa population scolarisable de 7 ans à 12 ans.
- ✚ Les régions du Sahel, de l'Est, du Centre-Nord, et du Centre-Est disposent de moins de la moitié de leurs besoins en salles de classes.

Commentaire général

Les disparités entre les régions en terme de qualité et de capacité d'accueil sont importantes. La proportion des écoles incomplètes varie de 30,4 % au Centre à 70,6% au Sud-Ouest. Sept régions ont plus de 60% de leurs écoles qui n'assurent pas tous les niveaux d'enseignement.

Quant aux écoles sans eau, l'écart entre la région du Centre la plus équipée et la région du Nord la moins équipée est de 36,6 points. Six régions ont un taux d'équipement inférieur à 40% : le Nord, le Sahel, le Centre-Ouest, les Cascades la Boucle du Mouhoun et le Plateau Central.

Concernant l'état des salles de classes, la proportion des salles de classe en mauvais état varie de 2,7% au Centre à 14,6% au Sahel. Huit régions ont une proportion de salles de classes en mauvais état supérieure à 10% : le Sahel, le Plateau Central, les Cascades, le Centre-Ouest, la Boucle du Mouhoun, le Nord, le Centre-Sud et l'Est

Les disparités entre régions en terme de places assises sont aussi importantes. L'écart entre la région du Centre, la mieux dotée (12,0), et le Nord (25,3) la moins dotée est de 13,3 points. Quatre régions ont un déficit en places assises supérieur à 20% : le Sahel, le Nord, les Hauts-Bassins et les Cascades.

L'indice synthétique de qualité et de capacité d'accueil résumant la situation des régions par rapport aux indicateurs ci-dessus analysés classe la région du Sahel en dernière position et la région du centre en première position.

Notes méthodologiques :

Calcul de l'indice synthétique

Un rang est affecté à chaque région pour chaque indicateur à partir d'un classement par ordre croissant. L'indice synthétique correspond à la moyenne arithmétique des rangs obtenus par chaque région pour chaque indicateur. Plus la valeur de l'indicateur est élevée plus la situation de la région est favorable en matière de qualité d'accueil.

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

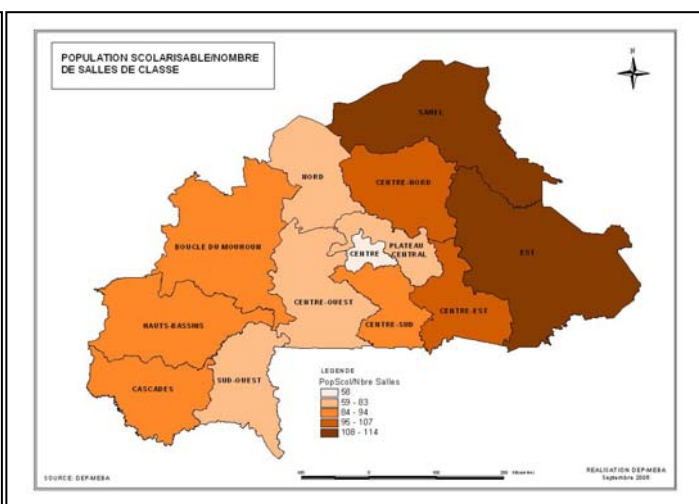
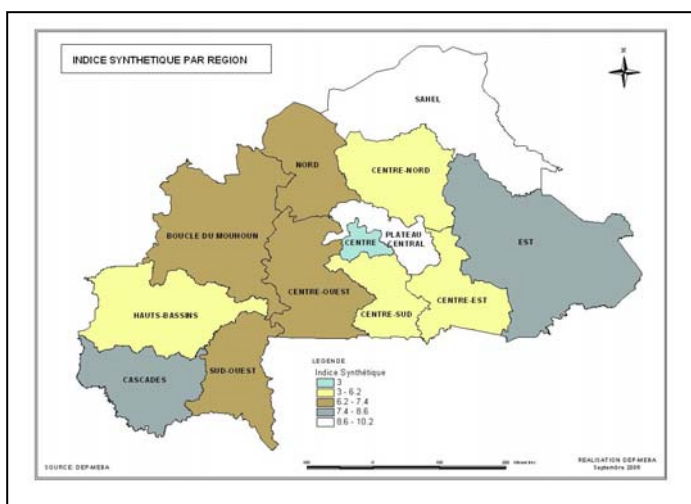
CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSES - SUITE

Indicateurs de qualité et de capacité d'accueil (en %)

	Ecoles incomplètes	Ecoles sans eau (%)	Salles de classes en mauvais état (%)	Déficit en nombre de places assises (%)	Indice synthétique	Population scolarisable / Nombre de salles de classe
Boucle du Mouhoun	64,9	63,6	10,8	17,0	7,0	94
Cascades	54,9	67,0	11,2	21,6	8,0	90
Centre	30,4	39,8	2,7	12,0	3,0	58
Centre-Est	56,0	43,8	7,6	18,6	6,2	100
Centre -Nord	61,8	54,1	4,3	17,4	6,0	107
Centre -Ouest	56,0	70,5	10,9	14,9	7,4	79
Centre-Sud	64,0	50,9	10,0	13,9	5,6	90
Est	72,3	58,8	10,2	19,7	8,6	113
Hauts-Bassins	48,2	53,1	9,4	21,9	5,2	90
Nord	46,1	76,2	10,4	25,3	7,4	74
Plateau Central	69,4	62,4	12,6	16,1	9,2	83
Sahel	69,0	72,1	14,6	24,8	10,2	114
Sud-Ouest	70,6	53,6	6,8	14,7	7,2	78
Burkina Faso	57,5	59,6	8,9	18,0		87

Indice synthétique

Population scolarisable / Nombre de salles de classe



Les points forts

- ✚ L'objectif d'un livre de lecture et de calcul pour deux élèves est largement atteint dans le secteur public mais pas encore dans le privé.

Commentaire général

Le ratio livre/élève a été de 0,63 pour la lecture et 0,73 pour le calcul au cours de l'année scolaire 2005/06. Par rapport à l'année 2004/05, le ratio livre de lecture/élève a légèrement baissé. Les ratios livre de lecture/élève et livre de calcul/élève restent largement au dessus de l'objectif fixé dans le cadre du PDDEB qui est d'un livre pour deux élèves. Mieux, toutes les régions enregistrent un ratio supérieur au niveau fixé. Cependant, une discrimination peut être observée vis-à-vis des élèves du Privé, car les ratios sont en deçà de l'objectif. Cette situation doit toutefois être relativisée car les manuels considérés ne sont que ceux mis à la disposition des écoles et ne prennent pas en compte les acquisitions personnelles faites par les parents.

A tous les niveaux d'enseignement, le ratio livre de lecture/élève est aussi supérieur à un livre pour deux et croit avec le niveau d'enseignement. Il faut par ailleurs signaler que, dans le cours préparatoire, il n'existe pas encore de manuel officiel en calcul pour élève. Pour les autres cours, le ratio livre de calcul/élève est aussi supérieur à un livre pour 2 élèves.

Le milieu rural et les provinces prioritaires sont mieux pourvus en manuels pour les élèves.

Notes méthodologiques :

Le ratio livre/élève est calculé en rapportant le nombre total des livres par matière au nombre total des élèves.

Pour le livre de calcul, le cours préparatoire (CP1 et CP2) n'est pas considéré.

Plus le ratio est élevé, meilleure est la situation.

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

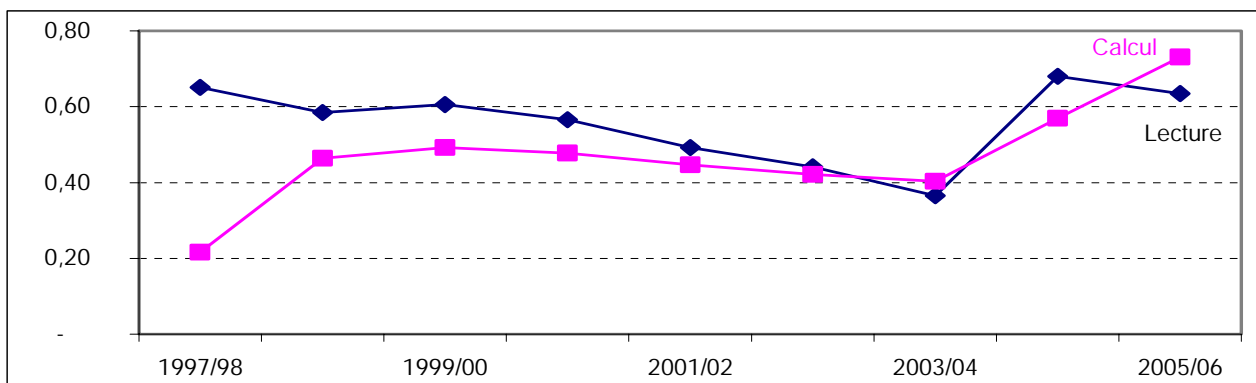
LES MANUELS SCOLAIRES

Le nombre de manuels par élève

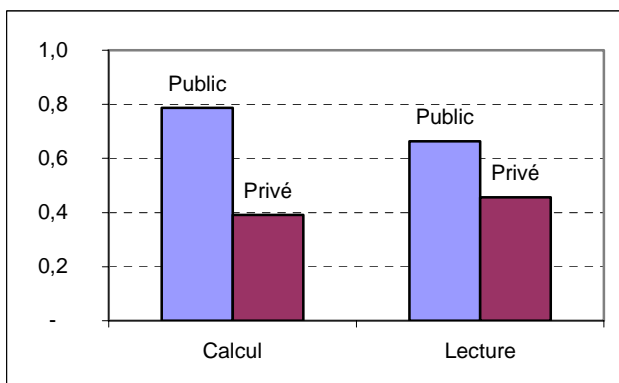
Niveau en 2005/06	
Lecture	Calcul
0,63	0,73

Evolution			
Lecture		Calcul	
2004/05	2000/01	2004/05	2000/01
- 0,05	0,07	0,16	0,25

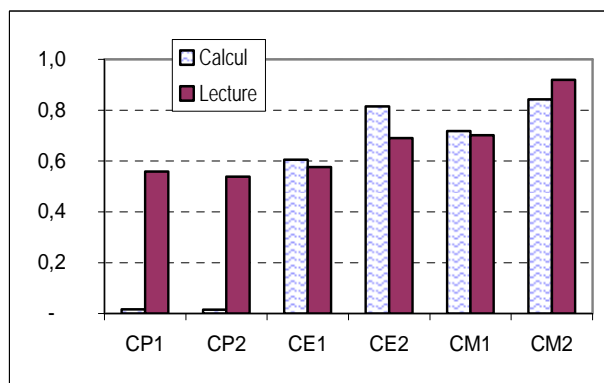
Evolution des ratios livre de lecture/élève et livre de calcul/élève



Les disparités public / privé



Disparités entre niveaux d'étude



Les disparités géographiques

Régions	Lecture	Calcul
Boucle du Mouhoun	0,76	0,81
Cascades	0,59	0,76
Centre	0,54	0,54
Centre-Est	0,66	0,81
Centre-Nord	0,64	0,84
Centre-Ouest	0,71	0,80
Centre-Sud	0,69	0,75
Est	0,60	0,70
Hauts-Bassins	0,55	0,70
Nord	0,58	0,79
Plateau Central	0,68	0,78
Sahel	0,57	0,65
Sud-Ouest	0,82	1,06
National	0,63	0,74

Milieu de résidence

	Lecture	Calcul
Rural	0,67	0,80
Urbain	0,55	0,61

Statut des provinces

	Lecture	Calcul
Provinces prioritaires	0,70	0,79
Provinces non prioritaires	0,61	0,71

EFFECTIF DES ENSEIGNANTS

Les points forts

- ✚ Des effectifs de plus en plus nombreux
- ✚ Une croissance plus forte des effectifs des femmes, du privé et du milieu rural
- ✚ Une répartition géographique non discriminante

Commentaire général

En 2005/2006, l'effectif des enseignants affectés dans les établissements a été de 30 341 enseignants. Cet effectif est en augmentation de 12,6% par rapport à 2004/05 et de 59,6% par rapport à 2000/01. L'augmentation des effectifs s'est faite dans tous les secteurs. Les accroissements du nombre d'enseignants dans le privé et le milieu rural sont relativement supérieurs à ceux observés respectivement dans le public et dans le milieu urbain.

L'accroissement relatif des effectifs d'enseignants femmes a toujours été plus important que celui des hommes et il s'est amplifié durant la période de mise en œuvre du PDDEB. En l'espace de cinq années, leur nombre a plus que doublé et se traduit par un indice en 2005/06 de 211. Le taux de féminisation du corps enseignant est ainsi passé de 22% en 2000/01 à 27% en 2005/06.

Les effectifs des enseignants ont augmenté dans toutes les régions en 2005/06 : de 5,1% au Plateau Central à 49,8% au Sahel par rapport à 2004/05. La répartition des enseignants par régions est proche de celle des élèves.

Les indices base 100 de 2000/01 des effectifs des élèves et des enseignants ont subi quasiment les mêmes évolutions d'une année à l'autre.

Notes méthodologiques :

Effectif des enseignants : Ensemble du personnel des écoles destiné à des tâches d'enseignement qu'il soit utilisé ou non

Enseignant titulaire : responsable des enseignements d'une classe fonctionnelle ou d'une unité d'enseignement

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

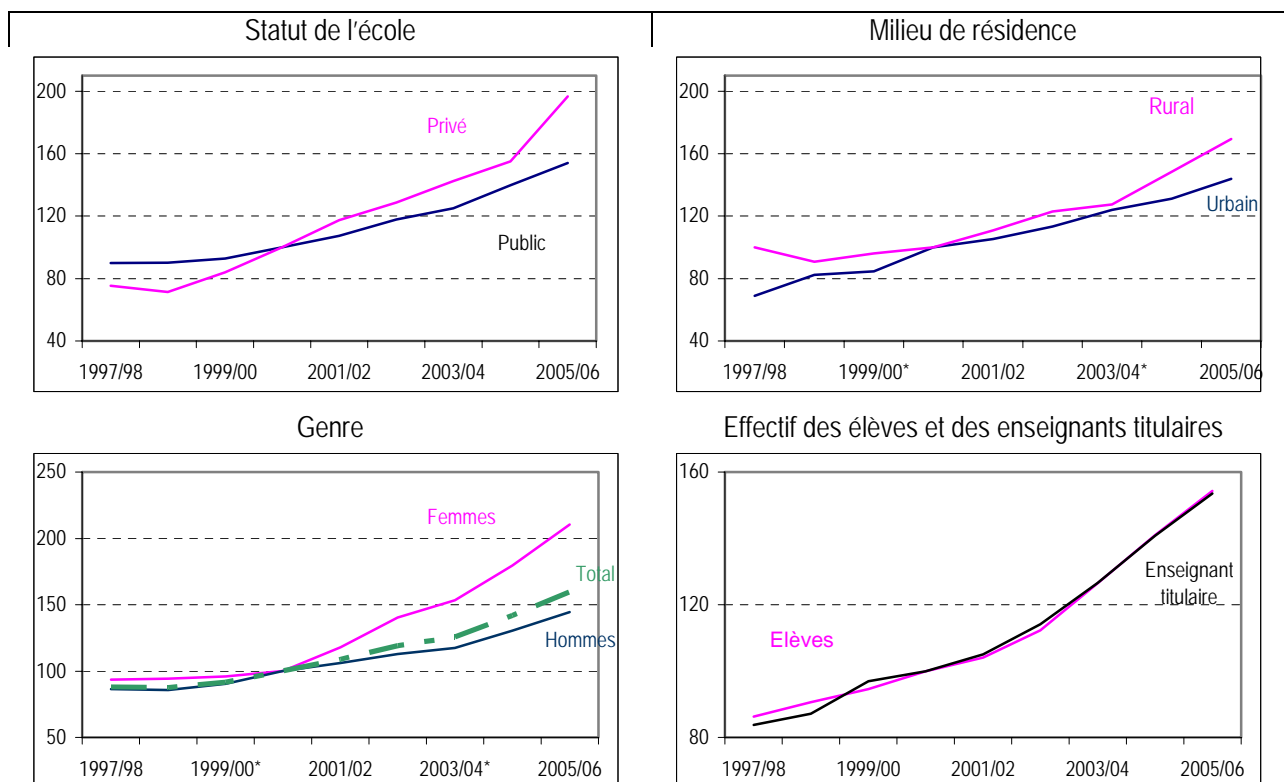
EFFECTIF DES ENSEIGNANTS

Objectif cible PDDEB :
3 500 nouveaux enseignants/an

Niveau en 2005/06			
Effectif total	% privé	% rural	% provinces prioritaires
30 341	16%	65%	29%

Evolution			
Variation / 2004/05		Variation / 2000/01	
En effectif	En %	En effectif	En %
3 403	12,6%	11 334	59,6%

Evolution comparative des effectifs



* indices base 100 en 2000/01

Les disparités régionales

Régions	Effectifs 2005/06	Evolution / 2004/05		Evolution / 2000/01
		En effectif	En %	En %
B. du Mouhoun	3 055	278	10,0	55,6
Cascades	999	76	8,2	32,5
Centre	4 790	364	8,2	51,9
Centre-Est	2 231	261	13,2	76,8
Centre-Nord	2 110	272	14,8	71,4
Centre-Ouest	2 969	318	12,0	55,1
Centre-Sud	1 502	106	7,6	49,0
Est	1 893	249	15,1	89,1
Hauts-Bassins	3 265	258	8,6	55,0
Nord	3 139	501	19,0	49,1
Plateau Central	1 701	83	5,1	54,1
Sahel	1 275	424	49,8	109,4
Sud-Ouest	1 412	213	17,8	77,4
Burkina Faso	30 341	3 403	12,6	59,6
Médiane			12,3	55,4
Intervalle de variation			5-50	32-110

Points forts

- ✚ Relative stabilité du taux d'encadrement au plan national
- ✚ Taux d'encadrement en baisse en milieu urbain et en augmentation en milieu rural et dans le public
- ✚ Disparités régionales relativement importantes

Commentaire général

Au cours de l'année 2005/2006, le taux d'encadrement est estimé à 52 élèves par enseignant au plan national, en légère augmentation par rapport à 2004/05 (+0,2 points). Il est plus élevé en milieu urbain (59 élèves par enseignant) qu'en milieu rural (50 élèves par enseignant). Le secteur public a aussi un taux d'encadrement supérieur à celui du secteur privé : 54 contre 45 élèves par enseignants. Dans le milieu urbain, le secteur public et les provinces non prioritaires, le taux d'encadrement est supérieur à l'objectif fixé dans le cadre du PDDEB (50 élèves par enseignant).

Sur la période 2000/01 à 2005/06, le taux d'encadrement affiche une relative stabilité. La forte augmentation des effectifs des élèves d'année en année a été donc contenue par la politique de formation et de recrutement des enseignants.

Cette stabilité du taux d'encadrement est aussi la résultante d'une baisse d'au moins 6 points obtenue en milieu urbain et d'un gain d'au moins 4 points en milieu rural. Mais depuis 2 ans, la tendance est à l'augmentation du nombre d'élèves par enseignant en milieu urbain.

Selon le graphique présentant l'évolution des taux d'encadrement par statut, le privé a toujours eu un taux d'encadrement en dessous de celui du public, exception faite de 1998/1999 où le taux d'encadrement a connu une hausse importante. A partir de 2003/2004, une baisse du taux d'encadrement est observée dans le privé contrairement au public. Cette baisse est à mettre en relation avec l'augmentation des écoles privées.

Les disparités entre régions sont toujours relativement importantes. Le taux d'encadrement des élèves varie entre 46 élèves par maître à l'Est à 61 dans les Hauts-Bassins. Les régions du Sud-Ouest, du Sahel, du Plateau Central, du Centre-Ouest et de la Boucle du Mouhoun ont des taux d'encadrement inférieurs à la moyenne nationale. Les disparités observées entre les régions ne sont pas toujours liées à une mauvaise répartition des enseignants car la répartition des enseignants par régions et celle des élèves sont quasi identiques. Par exemple, la région des Hauts-Bassins avec 11% des élèves compte aussi 11% des enseignants pour un ratio de 61 élèves par enseignant et a contrario le Centre-Nord concentre 8% des élèves et 7% des enseignants et a un taux d'encadrement de moins de 54 élèves par classe.

Notes méthodologiques :

Taux encadrement : Nombre moyen d'élèves par enseignant titulaire de classe

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

TAUX D'ENCADREMENT

Objectif cible PDDEB :
50 élèves par enseignant

Niveau en 2005 / 06
Taux d'encadrement

52,4

Evolution (en points de %)

Variation / 2004/05

0,2

Variation / 2000/01

0,2

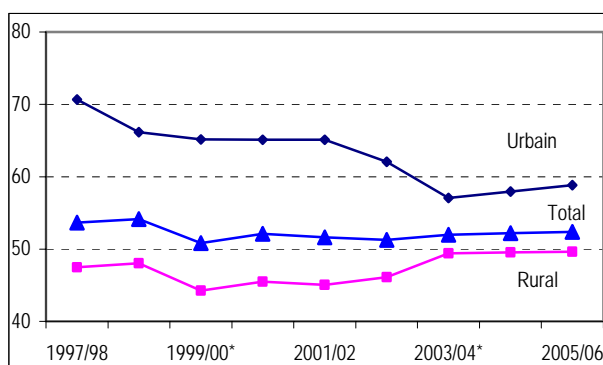
Disparités urbain/rural

Taux encadrement	2005/06	Variation /	
		2004/05	2000/01
Urbain	58,8	0,9	-6,3
Rural	49,6	0,1	4,2

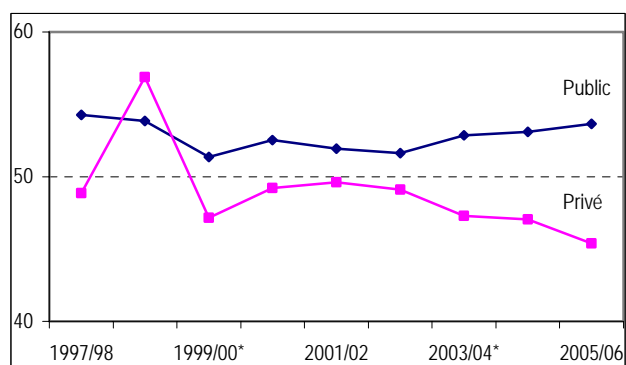
Disparités provinces prioritaires/non prioritaires

Taux encadrement	2005/06	Variation /	
		2004/05	2000/01
Provinces prioritaires	48,5	-0,8	2,0
Provinces non prioritaires	54,0	0,7	0,5

Milieu de résidence



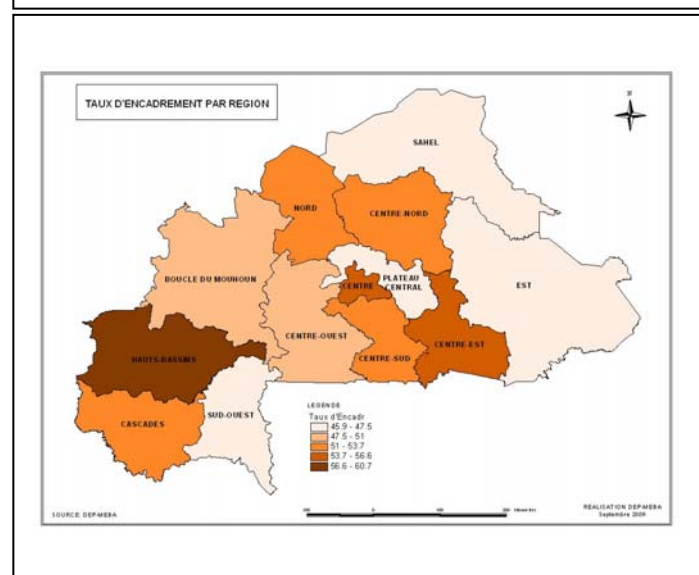
Statut de l'école



Disparités régionales

Régions	Taux encadrement	Variation /	
		2004/05	2000/01
B. du Mouhoun	49,6	-1,3	-2,8
Cascades	53,7	-0,5	3,0
Centre	54,7	1,0	-5,8
Centre-Est	56,6	0,1	0,6
Centre-Nord	53,5	-0,4	3,8
Centre-Ouest	51,0	-0,1	1,5
Centre-Sud	52,2	2,9	3,3
Est	45,9	2,2	1,4
Hauts-Bassins	60,7	2,6	-2,2
Nord	52,7	0,2	7,1
Plateau Central	47,5	1,6	4,5
Sahel	46,8	-8,6	1,6
Sud-Ouest	47,3	-0,8	-1,4
Burkina Faso	52,4	0,2	0,2
Médiane	52,2	0,1	1,5
Intervalle de variation	46-61	-8,6-2,9	-5,8-4,5

Carte des taux d'encadrement en 2005



CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNANTS

Les points forts

- ✚ Taux de féminisation du corps enseignant en augmentation
- ✚ Augmentation de la proportion du personnel qualifié dans le public
- ✚ Les zones rurales plus favorisées en personnel qualifié que les zones urbaines

Commentaire général

Au cours de l'année scolaire 2005/2006, le degré de féminisation a atteint 30,3% et la proportion des enseignants qualifiés 86,9%. Par rapport à 2004/2005, la représentativité des femmes s'est accrue de 1,2 point et celle des enseignants qualifiés de 0,8 point.

Paradoxalement, il y a proportionnellement plus d'enseignants qualifiés en milieu rural qu'en milieu urbain. La proportion des enseignants qualifiés est de 92% en milieu rural contre 77% en milieu urbain. Le secteur public n'emploie quasiment que des enseignants qualifiés (98%). Il y a proportionnellement plus de 3 fois plus d'enseignants qualifiés dans le public que dans le privé où moins de 1 enseignant sur 3 a un titre de capacité pédagogique.

Sur la période 2000/01 à 2005/06, le pourcentage d'enseignants qualifiés s'est accru de 6,3 points. L'évolution a été plus marquée en zone rurale (8 points) qu'en zone urbaine (3 points). C'est le secteur public qui a permis le relèvement du pourcentage des enseignants qualifiés.

La représentation des femmes est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural, dans le public que dans le privé. Depuis le PDDEB, la proportion d'enseignantes au plan national a subi une hausse de 7,3 points. La hausse a été plus importante en milieu rural (15 points) qu'en milieu urbain (5 points) ; dans le public (10 points) que dans le privé (2 points).

Dans les provinces prioritaires, les femmes ne représentent que 24% des enseignants tandis que dans les autres provinces, elles sont 33%. La proportion des femmes s'est accrue respectivement de 5 et 7 points depuis 2000/01. Les enseignants qualifiés sont plus fortement représentés dans les provinces prioritaires (90%) que dans les autres (76%). En 5 ans, la proportion des enseignants qualifiés a connu un accroissement de 8 points dans les provinces prioritaires et de 5,3 points dans les autres.

Il existe de fortes disparités régionales en terme de degré de féminisation et de qualification du personnel enseignant.

Notes méthodologiques :

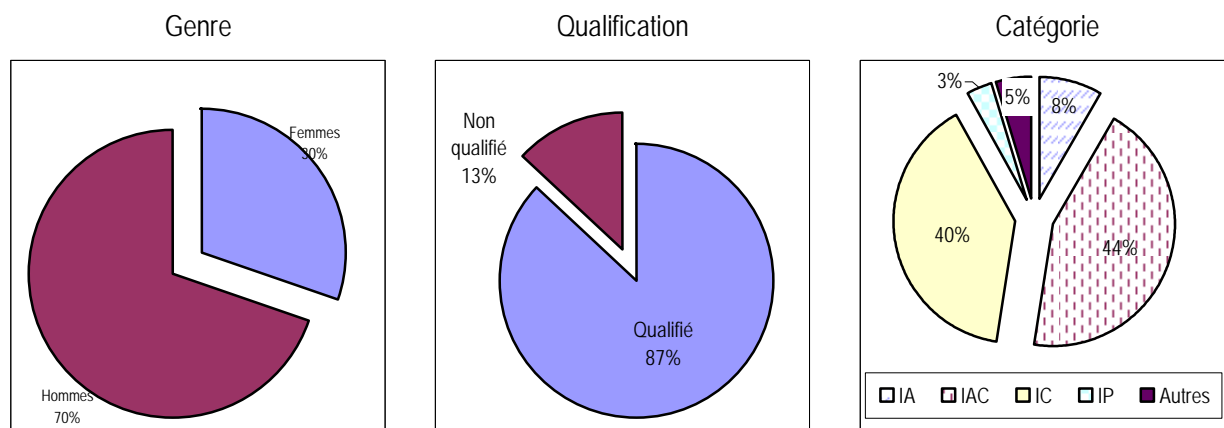
Personnel qualifié : est considéré comme qualifié tout enseignant titulaire d'un des diplômes suivants : Certificat d'Elémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) ou Certificat supérieur d'aptitude pédagogique (CSAP)

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNANTS

Féménisation et qualification

Niveau en 2005/06			Evolution (en points de %)			
Nombre d'enseignants	% de femmes	% d'enseignants qualifiés	Variation / 2004/05		Variation / 2000/01	
			Femmes	Personnel qualifié	Femmes	Personnel qualifié
30 341	30,3	86,9	1,2	0,8	7,3	6,5



Les disparités public / privé

	Femmes		Qualifiés	
	%	Evolution / 2000/01*	%	Evolution 2000/01*
Public	31	8	98	10
Privé	25	2	31	-3

Les disparités urbain / rural

	Femmes		Qualifiés	
	%	Evolution 2000/01*	%	Evolution 2000/01*
Rural	21	15	92	8
Urbain	48	5	77	3

Les disparités provinces prioritaires/non prioritaires

	Femmes		Qualifiés	
	%	Evolution 2000/01*	%	Evolution 2000/01*
Prov. prioritaires	24	7	90	8
Prov. non prioritaires	33	5	76	5

*variation en points de %

Les disparités régionales

Régions	% femmes	% qualifié
Boucle du Mouhoun	21	93
Cascades	25	95
Centre	48	71
Centre-Est	31	93
Centre-Nord	30	90
Centre-Ouest	30	93
Centre-Sud	25	96
Est	30	89
Hauts-Bassins	31	83
Nord	26	86
Plateau Central	30	87
Sahel	17	88
Sud-Ouest	19	98
Burkina Faso	30	87
Médiane	30	90
Intervalle de variation	17 - 48	71-98

Les points forts

- ✚ Baisse du taux de promotion par rapport à 2004/05
- ✚ Baisse des rendements internes avec le niveau d'études
- ✚ Taux de redoublement important
- ✚ Disparités régionales relativement faibles du redoublement.
- ✚ Non maîtrise des abandons

Commentaire général

Les indicateurs de mesure du rendement interne d'éducation se dégradent au fur et à mesure que le niveau d'études s'élève. En 2005/06, le taux de promotion était de 84,7% au CP, 80,4% au CE et 75,6% au CM1. Quant au taux de redoublement, il passe de 7,9% au CP, à 12,8% au CE et atteint 15,1% au CM.

Par rapport à 2004/2005, les variations des taux de promotion et de redoublement sont négligeables mais en référence à l'année scolaire 2000/01, les taux de promotion se sont améliorés. Les taux d'abandons subissent une augmentation par rapport à 2004/05 de près d'un point. Cette hausse annule les progrès accomplis au cours des années précédentes.

Les courbes d'évolution des taux de rendement interne montrent que sur la période 2000/01 à 2005/06, les taux de promotion ont cru d'année en année jusqu'en 2004/05 quelque soit le niveau d'étude considéré alors que les taux de redoublement ont évolué en sens inverse.

L'abandon se distingue par une baisse continue au niveau du CE et une évolution en deux phases pour le CP et le CM avec une phase de baisse de 2000/01 à 2003/04 et une hausse après.

Au plan régional, les taux de redoublement varient entre 11,5% au Sahel et 15,3 au Centre-Nord, ce qui est au taux de 10%, fixé dans le cadre de la politique de réduction du redoublement.

Notes méthodologiques :

Taux de promotion : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donnée qui s'inscrivent dans le niveau supérieur à l'année suivante.

Taux de redoublement : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donnée qui s'inscrivent dans le même niveau l'année suivante.

Taux d'abandon : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui ne se réinscrivent pas l'année suivante

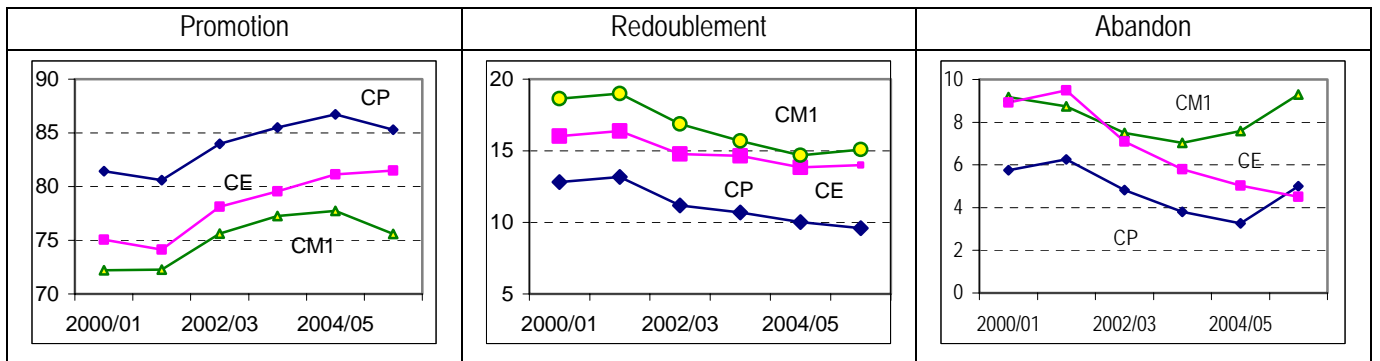
Nb : Le taux de promotion au CM1 est sous estimé car les élèves des écoles bilingues terminent leur cycle en 5 ans.

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

Les taux de rendement interne par sous-cycle

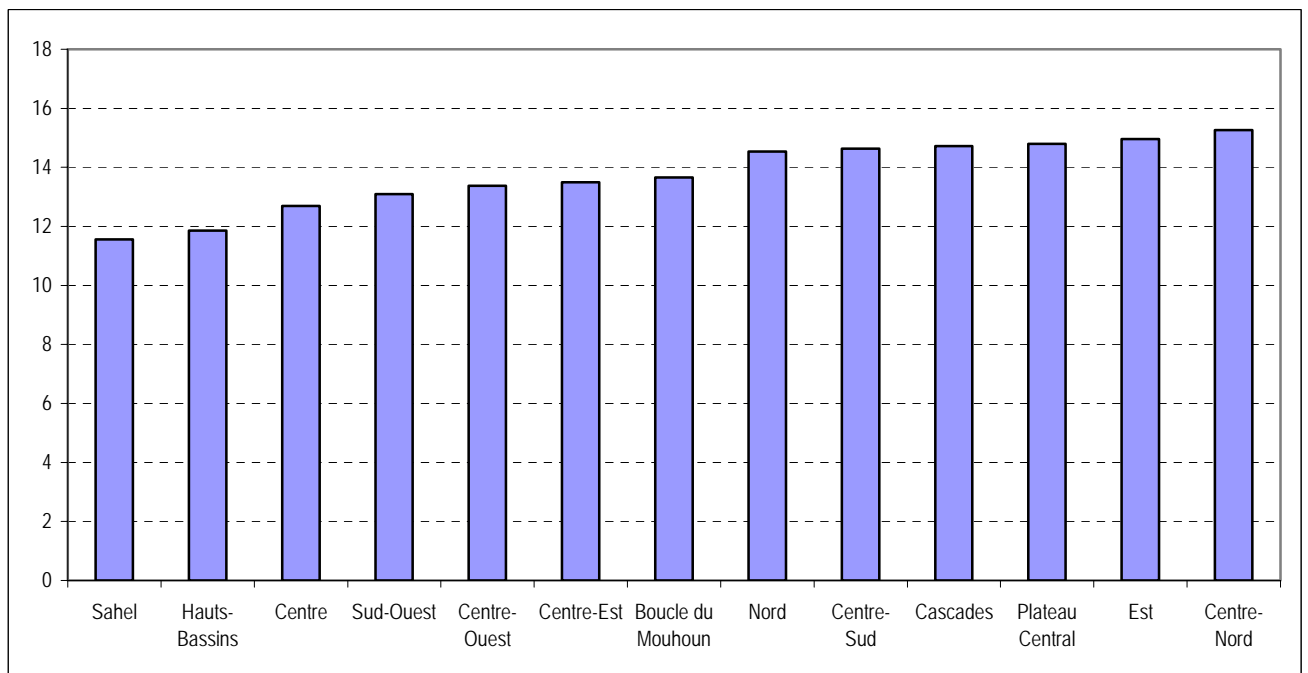
	CP			CE			CM1		
	2005/06	Variations /		2005/06	Variations /		2005/06	Variations /	
		2004/05	2000/01		2004/05	2000/01		2004/05	2000/01
Promotion	84,7	-0,5	3,3	80,4	-0,7	6,0	75,6	-2,1	3,4
Redoublement	7,9	-0,1	-5,0	12,8	-0,4	-4,0	15,1	0,4	-3,5
Abandon	7,5	0,7	1,4	6,7	1,0	-2,2	9,3	1,7	0,1

Les évolutions des taux de rendement interne par sous-cycle



Disparités régionales

L'importance des redoublants en %



Les points forts

- ✚ Tendance à l'amélioration de l'efficacité du système
- ✚ Les filles une fois à l'école ont plus de chance que les garçons d'atteindre le CM2, mais elles réussiront moins au CEP

Commentaire général

L'étude de la survie scolaire a consisté à appliquer les indicateurs (taux de promotion, redoublement et abandon) de 2000/2001 puis de 2005/2006 à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1^{ère} année.

Contrairement à la cohorte 2000/01 qui décroît d'une façon presque linéaire, celle de 2005/06 a une tendance sinusoïdale. La capacité du système à maintenir les élèves jusqu'en dernière année s'est améliorée par rapport à 2000/01. Les indicateurs d'efficacité du système de 2000/01 et de 2005/06 appliqués à une cohorte fictive de 1000 élèves montrent qu'en 2000/01 seulement 564 élèves atteindront la fin du cycle primaire (CM2) et 501 réussiront le CEP avec ou sans redoublement contre 625 élèves atteindront le CM2 et 587 réussiront au CEP avec ou sans redoublement, aux conditions de 2005/06 d'où un supplément de 61 élèves au CM2 et 86 certifiés. Malgré cette amélioration, une proportion importante (37,5%) n'accéderont pas au cycle terminal. La survie des filles au CM2 est plus importante que celle des garçons en 2005/06. Toutefois les garçons obtiennent un meilleur taux de réussite au CEP.

Au niveau du rendement interne du système de 2005/06, un élève devra passer en moyenne 6,8 ans pour achever le cycle primaire. Ce nombre s'est légèrement réduit par rapport à l'année 2000/01 où il était de 7 ans. Si en 2005/06 il n'y a pas de différence entre garçons et filles pour achever le cycle primaire, en 2000/01 les filles mettaient un peu plus de temps (0,8 année supplémentaire). Cette réduction de la durée des études est liée à la baisse régulière du taux de redoublement observée depuis 2000/01.

On utilise 1,5 fois les ressources minimales qu'il n'en faut pour former un diplômé de l'enseignement primaire en 2005/06 contre 1,9 fois en 2000/01 soit une baisse de 0,4. Pour les garçons et les filles, il faut respectivement 1,5 et 1,7 fois les ressources minimales en 2005 contre 1,6 et 1,9 en 2000/01.

La déperdition constatée en 2005/06 est imputable à 50,6 % à l'abandon contre 65,6% en 2000/01 : l'abandon s'est réduit au profit du redoublement. La déperdition due à l'abandon a connu une baisse chez les garçons (48,3% en 2005/06 contre 58,8% en 2000/01), par contre, chez les filles, la situation reste pratiquement inchangée (56,3%). Ainsi, en 2000/01, l'abandon était la première cause de déperdition chez garçons et filles, en 2005/06 il le demeure chez les filles pendant que chez les garçons, c'est le redoublement qui en est la première cause.

Notes méthodologiques :

La survie est le nombre d'élèves de la cohorte qui atteint un niveau avec ou sans redoublement.

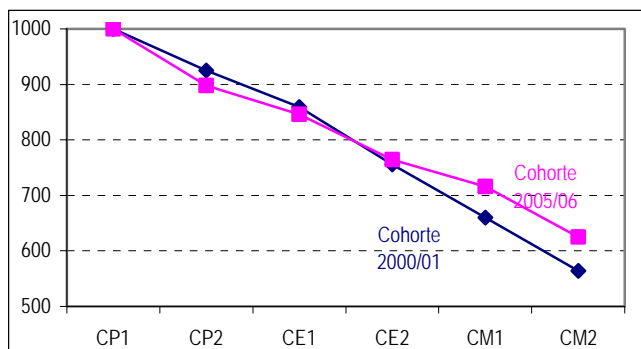
Le coefficient d'efficacité interne est le rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaires pour les élèves atteignant le dernier niveau du cycle et le nombre d'années-élèves effectivement consommées par l'ensemble des élèves.

La déperdition due à l'abandon est la proportion du nombre années élèves consommés par les élèves qui ont abandonné avant la fin du cycle dans le surplus d'années élèves consommées par la cohorte.

Sources : Enquêtes annuelles de la DEP/MEBA

LES PARCOURS SCOLAIRES - SUITE

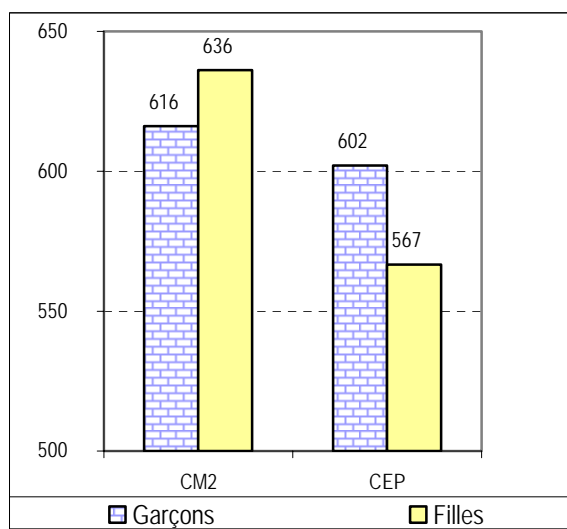
Etude de la survie scolaire



Taux de survie

	2000/01	2005/06
CM2	564	625
CEP	501	587

Comparaison garçons - filles



Durée moyenne de scolarisation

	2000/01			2005/06		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Durée moyenne des études (en années)	6,9	7,7	7,0	6,8	6,9	6,8
Coefficient d'efficacité interne	1,6	1,9	1,9	1,5	1,7	1,5
Déperdition due à l'abandon	58,8	56,3	65,6	48,3	56,3	50,6

TAUX DE REUSSITE AU CEP

Points forts

- ✚ Tendance à l'amélioration des taux de réussite
- ✚ Maintien de la suprématie des garçons par rapport aux filles

Commentaire général

Le taux de réussite au Certificat d'études primaires à la session 2006 est de 69,9% (73,5% pour les garçons et 65,5% pour les filles). Par rapport à l'année précédente, ce taux enregistre une variation de + 0,9 point. En référence à l'année 2001, l'écart est de +7,7 points.

Le graphique d'évolution de la page ci - contre indique une croissance soutenue des taux de réussite au CEP depuis le démarrage du PDDEB jusqu'en 2004 où ils commencent à stagner. L'écart entre le taux de réussite des garçons et des filles ne s'est pas résorbé et est illustré par une évolution parallèle des deux courbes. Les taux de réussite masculins sont toujours supérieurs aux taux féminins sur toute la période.

Les taux de réussite par régions varient entre 62,4 et 78% en 2006. Les régions qui ont un taux supérieur au taux national sont au nombre de 6 : le Centre, le Centre-Nord, l'Est, les Hauts-Bassins, le Plateau Central et le Sahel. Le Centre-Ouest et le Centre-Sud sont largement en deçà du niveau national avec respectivement 62,4% et 63,3% d'admis au CEP.

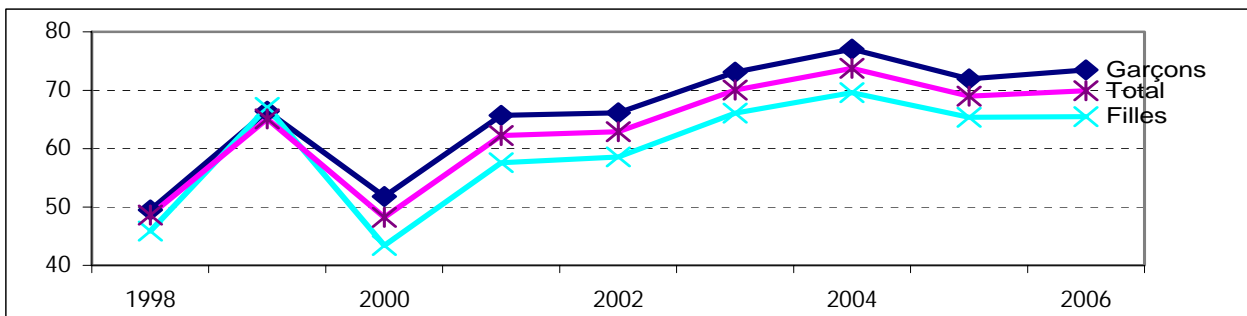
Notes méthodologiques :

Taux de réussite au CEP : Rapport entre le nombre d'élèves déclarés admis à l'examen du CEP et l'effectif des élèves présentés.

Source : Rapport de la DEC/MEBA

Effectifs présentés en 2006			Admis en 2006			Taux de réussite en 2006			Evolution (en points de %)	
Garçons	Filles	Ens.	Garçons	Filles	Ens.	Garçons	Filles	Ens.	/ 2005	/ 2001
59 159	72 754	131 913	38 753	53 463	92 216	73,5	65,5	69,9	0,9	7,7

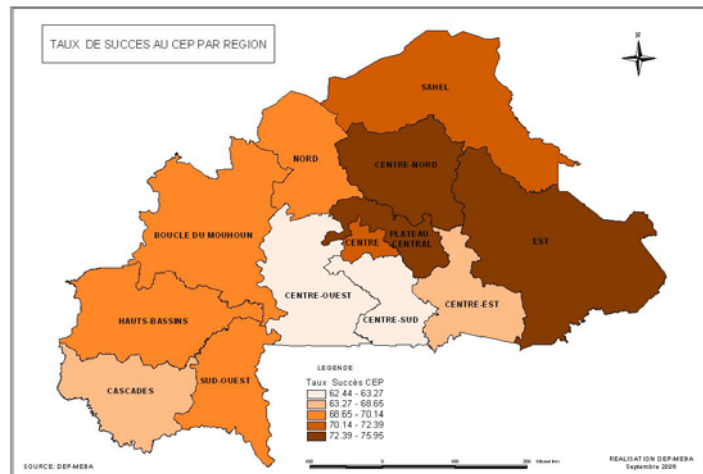
Evolution comparée du taux de réussite garçons et filles



Disparités régionales

Régions	Taux de réussite en 2006		
	Garçons	Filles	Ensemble
B. du Mouhoun	72,7	64,6	69,2
Cascades	71,9	64,1	68,6
Centre	76,3	68,8	72,4
Centre-Est	72,5	63,9	68,6
Centre-Nord	78,7	70,8	75,3
Centre-Ouest	66,9	56,7	62,4
Centre-Sud	65,6	60,5	63,3
Est	77,0	69,6	74,0
Hauts-Bassins	72,9	66,7	70,1
Nord	73,4	63,2	69,3
Plateau Central	80,2	70,8	76,0
Sahel	74,1	67,5	71,6
Sud-Ouest	75,0	61,8	69,7
Burkina Faso	73,5	65,5	69,9
Médiane	73,45	65,05	69,7
Intervalle de variation	65-81	60-71	62-76

Carte des taux de réussite 2006



Les points forts

- ✚ Résultats moyens des élèves d'un niveau faible
- ✚ Seulement 9,4% des élèves du CP2 lisent couramment.
- ✚ Absence de différences significatives des résultats entre genre

Commentaire général

Les élèves de CP2 ont obtenu une note moyenne de 50,4/100 en français et de 44,9/100 en mathématiques. En français les élèves ont eu le plus de difficultés dans le domaine de l'expression et de l'orthographe, et en mathématiques, ce sont les épreuves de calcul mental et de résolution des problèmes qui ont été les moins réussies.

Au CM1, le résultat moyen est de 45,3/100 en français, 44/100 en mathématiques et de 50/100 en sciences d'observations. Les difficultés rencontrées par les élèves de ce niveau sont le vocabulaire, le calcul mental, la géométrie et l'épreuve relative aux états de la matière. 43% des élèves ont obtenu la note 0 dans cette dernière épreuve.

A l'issue de l'épreuve de lecture, seulement 9,4% des élèves du CP2 peuvent être considérés comme sachant lire couramment. Au CM1, ils sont 57,6% à y parvenir. Ces élèves ont de meilleures performances dans les disciplines évaluées.

Les élèves des écoles situées en zone urbaine ont mieux réussi que ceux des zones rurales. Les zones urbaines se caractérisent par des conditions d'enseignement/apprentissage souvent favorables, tandis qu'en zones rurales, se concentrent souvent des facteurs défavorables tels que la jeunesse des enseignants, leur affectation tardive, la faible possession des manuels, l'analphabétisme des parents, les travaux domestiques, etc.

Les élèves des classes de CP2 bilingues se sont révélés plus performants en français et en mathématiques que les autres. Pour les sciences d'observation, ce sont les élèves des écoles classiques qui ont les meilleures performances.

Quels que soient le niveau et la discipline, les élèves des écoles privées sont plus performants que ceux des écoles publiques. En général, leur réussite trouve comme principale explication les conditions de vie des parents.

Quant aux types de classes, il n'existe pas de différence significative entre les résultats des élèves des classes multigrades, double flux et simples au CP2.

Notes méthodologiques : En 2006, l'évaluation des acquis scolaires a concerné 20 élèves des classes de CP2 et CM1 d'une centaine d'écoles. Le tirage aléatoire a prévalu pour le choix de cet échantillon. Tous les élèves ont été évalués en français et en mathématiques. Les sciences d'observation n'ont concerné que le CM1.

Source : Enquête acquis scolaire 2006

LES RESULTATS : LES ACQUIS

Acquis des élèves selon leurs caractéristiques et leur environnement d'apprentissage en 2005/06 (note moyenne sur 100)

	Français		Mathématiques		Sciences	Résultats aux items communs		
	CP2	CM1	CP2	CM1	CM1		Français	Mathématiques
Filles	49,9	45,3	45,1	43	48,5			
Garçons	51,1	45,3	44,5	44,5	(*) 51,2	CP1	23,3	17,3
Milieu urbain	(*) 57,6	(*) 53,2	(*) 54,3	(*) 50,4	(*) 58,1	CP2	40,6	47,5
Milieu rural	47,8	41,1	41,4	40,4	45,7	Ecart	17,3	30,2
Ecole classique	50,3	45,1	44,1	43,6	(*) 50,5	CE2	39,5	42,4
Ecole satellite	41,1		37,8			CM1	34,7	57,6
Ecole bilingue	(*) 55,4	46,5	(*) 53,7	45,8	46	Ecart	2,7	22,9
Ecole publique	48,6	44,2	43,1	42,7	48,8			
Ecole privée	(*) 70,0	(*) 63,5	(*) 63,9	(*) 63,0	(*) 70,4			
Classe simple	51,1	45,5	45,2	43,9	49,3			
Classe multigrade	46,9	42,3	41,4	41,4	53,4			
Double flux	47,2	(*) 62,3	(*) 48,0	(*) 66,2	(*) 68,1			
Provinces prioritaires	46,2	43,7	41,1	42,2	50,9			
Provinces non prioritaires	(*) 52,3	45,9	(*) 46,6	44,5	49,6			
Ensemble	50,4	45,3	51,7	43,9	50			

Capacité lecture courante	%	Note moyenne		
		Français	Math.	Sciences
CP2	Réussite	9,4	81,5	75,5
	Échec	90,6	56,0	50,8
CM1	Réussite	57,6	57,0	61,5
	Échec	42,4	36,9	37,2

(*) : différence significative

Acquis des élèves selon le niveau d'exécution des programmes, le début des cours et l'existence d'un plan d'amélioration

Questions posées	% d'enseignants		Français		Mathématique		Sciences
	CP2	CM1	CP2	CM1	CP2	CM1	CM1
Niveau d'exécution du programme							
Exécution totale	7,3	13,9	(*) 69,7	47,4	(*) 64,5	46,8	52,5
Exécution partielle	92,7	86,1	49,4	45,1	43,5	43,5	49,3
A quel mois avez-vous commencé véritablement les cours ?							
Octobre	80,7	81,6	(*) 52,2	(*) 45,2	(*) 46,6	(*) 43,4	(*) 49,5
Novembre	19,3	18,4	48,7	25,5	42,0	25,5	41,6
Existence d'un plan d'amélioration							
Oui	93,4	45,7	51,8	45,7	(*) 46,2	44,1	(*) 50,3
Non	6,6	41,4	37,7	41,4	29,3	41,3	41,9

* différence significative

Les points forts

- ✚ Les élèves apprennent plus en mathématique qu'en français en 2005/06.

Commentaire Général

L'existence d'une APE/AME dynamique, la durée de la formation initiale de l'enseignant de 2 ans, la possession des livres de lecture et de calcul, la fréquentation du préscolaire et l'appui à la maison sont des facteurs qui semblent jouer positivement sur les résultats des élèves.

L'apport positif du préscolaire avait déjà été démontré dans les autres classes par les études précédentes. Ce qui permet d'affirmer que l'avance acquise par les élèves ayant fréquenté la maternelle se maintient au moins jusqu'au CM1.

Les pourcentages d'enseignants qui affirment avoir couvert le programme sont respectivement de 7,3% et 14% au CP2 et CM1. Au CP2 en particulier, les résultats des élèves de ces enseignants sont meilleurs que ceux des autres. La quasi totalité des enseignants de CP2 (95,3%) et seulement 45,7% des enseignements du CM1 disposent d'un plan d'amélioration individuel (PAI). L'existence du PAI dans une classe joue positivement sur les résultats des élèves, exception faite en mathématiques au CM1 où la différence n'est pas significative. Les enseignants qui ont déclaré avoir commencé les cours en octobre ont des élèves plus performants.

Pour mesurer les progrès réalisés par les élèves, un certain nombre de questions difficiles des épreuves de CP1 et CE2 ont été reconduites dans celles de CP2 et de CM1. Pour les classes de CP1 et de CP2, les résultats moyens obtenus sont passés de 23,3 à 40,6 et de 17,3 à 47,5, respectivement en français et en mathématiques. Quant aux classes de CE2 et de CM1, ils vont de 39,5 à 42,4 en français et de 34,7 à 57,6 en mathématiques. Ces données indiquent que les élèves ont mieux progressé en mathématiques qu'en français.

Les élèves ont de meilleurs résultats lorsque le conseil de maître se tient mensuellement que tous les 15 jours.

Notes méthodologiques :

L'évaluation de la lecture a consisté à faire lire successivement trois fascicules de complexité croissante par les élèves de CP2 et deux par ceux de CM1. La soumission au fascicule de niveau supérieur est conditionnée par la réussite au fascicule de niveau inférieur. Ces fascicules prennent en compte le programme de la classe (déchiffrage, respect de la ponctuation et des liaisons).

APE/AME : Association des Parents d'Elèves/Association des Mères Educatrices

Source : Enquête acquis scolaire 2006

Acquis des élèves selon la possession de livres

Possession de livres	CP2	
	Note en français	Note en mathématiques
Lecture et calcul	(*) 66,8	(*) 62,1
Lecture	59,3	54,2
Calcul	51,4	44,2
Pas de livre	45,1	39,3
Ensemble	50,4	51,7

CM1		
Note en français	Note en mathématiques	Note en sciences
(*) 52,1	(*) 50,7	(*) 56,6
47,7	45,2	53,0
46,9	47,0	52,6
41,5	40,5	45,9
45,3	43,9	50

Acquis des élèves selon la durée de formation, le dynamisme de l'APE et la fréquence de réunion

	CP2		CM1		
	Français	Mathématiques	Français	Mathématiques	Sciences
<i>Durée de la formation initiale</i>					
Un an ou moins	48,7	42,2	(*) 49,9	(*) 48,2	(*) 53,1
Deux ans	(*) 52,8	(*) 46,7	43,7	43,2	48,6
<i>Dynamisme de l'APE/AME</i>					
Peu	47,7	41,9	43,1	39,4	48,2
Assez	50,3	44,9	45,6	44,6	49,8
Très	(*) 60,3	(*) 53,7	(*) 55,1	(*) 55,8	(*) 64,7
<i>Fréquence des réunions avec les enseignants de l'école</i>					
15 jours	41,5	33,4	38,3	37,2	42,2
1 /mois	56,0	50,3	(*) 47,9	(*) 44,6	(*) 53,1
1/trimestre	48,6	44,2	45,3	44,5	49,6

Acquis des élèves selon le sexe de l'enseignant et du directeur d'école

	CP2			CM1			
	% élèves	Français	Math.	% élèves	Français	Math.	Sciences
<i>Sexe de l'enseignant</i>							
Homme	44,9	49,5	41,9	77,6	43,4	42,7	48,7
Femme	55,1	(*) 52,0	(*) 47,6	22,3	(*) 51,6	(*) 48,1	(*) 52,7
<i>Sexe du directeur</i>							
Homme	83,2	48,6	42,7	85,2	44,9	43,2	49,3
Femme	17,0	(*) 57,5	(*) 53,5	14,8	(*) 46,7	(*) 45,5	(*) 52,9

Acquis des élèves selon l'antécédent et l'aide à domicile

	CP2			CM1			
	% élèves	Français	Math.	% élèves	Français	Math.	Sciences
<i>Fréquentation école maternelle</i>							
Oui	5,9	(*) 69,5	(*) 60,4	9,3	(*) 55,6	(*) 54,0	(*) 62,7
Non	94,1	49,7	44,3	90,7	44,3	42,9	48,7
<i>Aide à domicile</i>							
Oui	42,7	(*) 55,9	(*) 50,4	42,9	(*) 48,0	(*) 45,9	(*) 53,0
Non	57,3	47,1	41,5	57,0	43,3	42,4	47,7

Partie 2 :
L'EDUCATION NON FORMELLE

LES APPRENANTS

Points forts

- ✚ Poursuite de la croissance des effectifs des apprenants au plan national, mais baisse dans quatre régions
- ✚ Les femmes continuent d'affluer dans les centres d'alphabétisation.
- ✚ Les provinces prioritaires augmentent de nouveau leurs parts d'apprenants après une baisse durant deux années.

Commentaire général

En 2005/06, 317 949 apprenants ont été recensés dans les CPAF, tous niveaux confondus, soit une progression de 6,9% par rapport à la campagne 2004/05. Les femmes représentent 59% des inscrits soit 2,8 points de plus que l'année précédente. La répartition entre les différents niveaux d'apprentissage donnent 96% pour l'AI et la FCB et 4% pour les autres formes (A3F, FTS et CST).

L'évolution depuis 2000/01 montre que le nombre des femmes dans les centres est toujours supérieur à celui des hommes. La proportion des femmes est en forte augmentation au cours des deux dernières campagnes.

Les provinces classées prioritaires ont vu leur position régresser fortement de 2001/02 à 2004/05. L'année 2005/06 annonce -t- elle un retournement de la tendance ?

La répartition des effectifs par région fait ressortir la particularité de la région de l'Est qui concentre près de 20% des effectifs des apprenants. L'évolution des effectifs des apprenants est très variable. Par rapport à 2004/05 quatre régions enregistrent une baisse des effectifs des apprenants : le Sud-Ouest (-18,4%) ; le Centre-Est (-16,2%), le Centre-Sud (-4,1%) et les Cascades (-3,2%). Quant aux régions du Centre, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord, elles ont enregistré une progression supérieure à 20%.

En référence à la situation de 2000/01, trois régions sont en régression (la Boucle du Mouhoun, le Centre et les Cascades). Les autres ont connu des hausses importantes : de 73% au Centre-Ouest à 636% au Sahel.

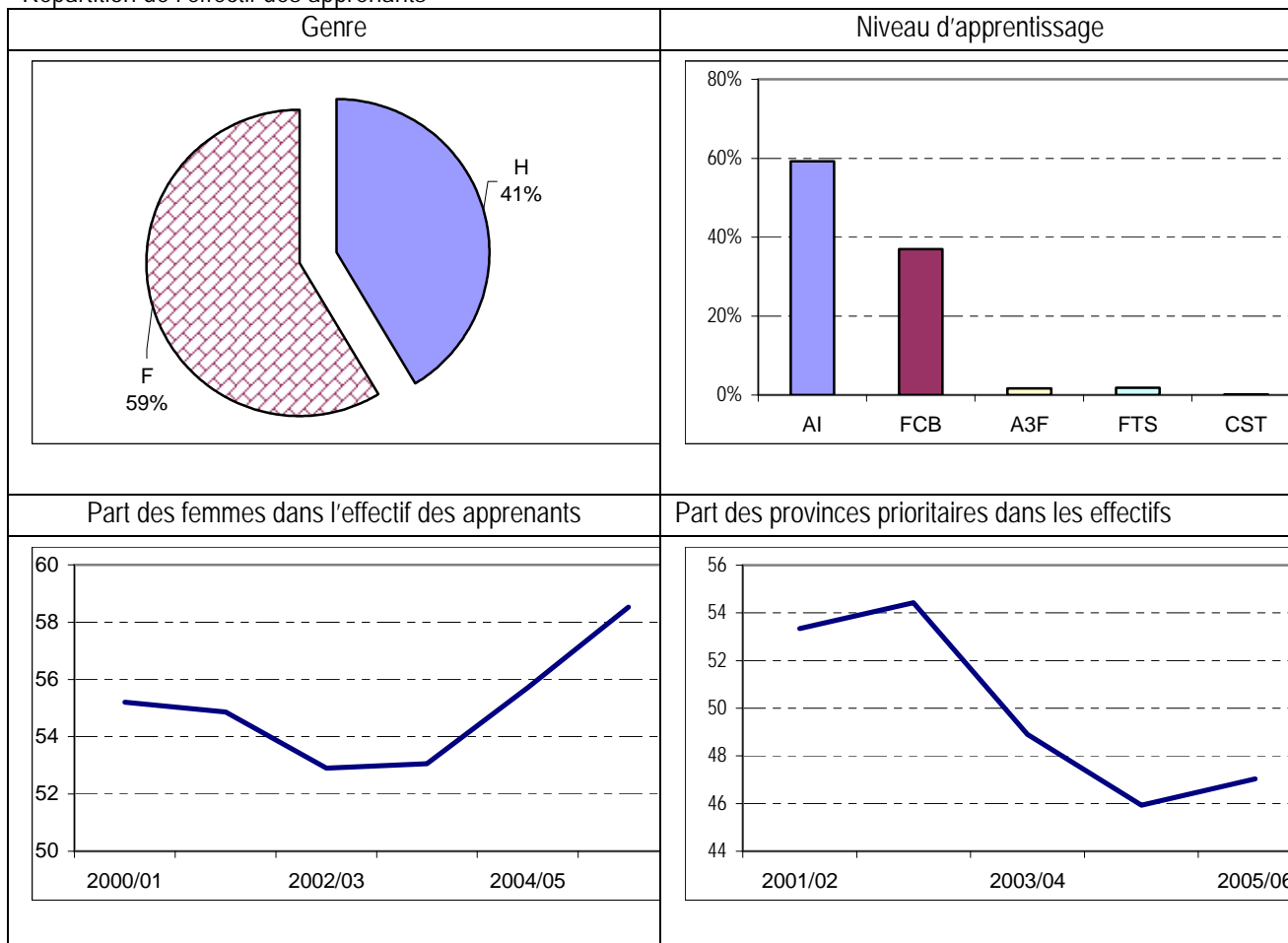
Le déséquilibre entre le nombre des apprenants inscrits en formation initiale et celui de la FCB est plus accentué dans certaines régions telles que le Centre, le Sud-Ouest, la Boucle du Mouhoun, les Hauts-Bassins, le Sahel et le Centre-Est.

Source : Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non formelle

LES APPRENANTS

Effectif des apprenants en 2005/06					Evolution 2004/05		Evolution 2000/01		
AI	FCB	A3F	FTS	CST	Ensemble	En effectif	En %	En effectif	En %
188 475	117 571	5 434	5879	590	317 949	20 644	6,9	159 428	100,6

Répartition de l'effectif des apprenants



Disparités régionales

Variation des effectifs en (%) par rapport à 2004/05

Régions	Effectif 2005/06	% AI	% FCB	Evolution 2004/05	Evolution 2000/01
B. du Mouhoun	19 899	63,6	30,9	38,0	-40,1
Cascades	9 432	54,5	39,4	-3,3	-47,7
Centre	11 702	74,4	20,8	51,1	-16,5
Centre-Est	24 671	62,3	33,2	-16,2	111,3
Centre-Nord	35 911	57,7	38,7	21,7	252,0
Centre-Ouest	23 433	56,6	41,5	0,5	73,0
Centre-Sud	17 287	57,1	41,6	-4,1	95,4
Est	60 143	55,2	40,1	12,6	266,9
Hauts-Bassins	16 875	69,1	29,9	2,5	105,5
Nord	30 940	54,4	41,7	4,8	185,9
Plateau Central	28 866	54,7	42,4	8,8	300,0
Sahel	27 591	60,5	34,3	8,4	626,1
Sud-Ouest	11 199	76,8	22,6	-18,4	345,1
Burkina Faso	317 949	59,3	37,0	6,9	100,6
Médiane		57,7	38,7	4,8	111,3
Intervalle de variation		54-77	20-43	-19-52	-48-627

Points forts

- 686 centres supplémentaires en 2005/06
- Quatre régions en recul par rapport à 2004/05
- Le nombre de centres FCB double en espace de 3 ans.

Commentaire général

En 2005/06, 12 110 centres d'alphabétisation ont été dénombrés, soit une progression de 6% par rapport à 2004/05. La répartition des centres par niveau donne 52% de centres AI, 45% de centres FCB, les autres formes d'apprentissage représentant 3%. Les centres sont dans une immense majorité des centres mixtes (92%).

Le nombre de centres croît d'année en année. Il y a eu une forte progression au niveau des centres FCB depuis 3ans, avec un indice base 100 en 2002/03 faisant un bond de 133 points.

Au niveau régional, les disparités sont énormes. Cinq régions concentrent plus de 58% des centres, l'Est, le Centre-Nord, le Nord, le Sahel et le Plateau-Central.

L'évolution du nombre de centres par rapport à 2004/05 est très contrastée. Trois régions reculent fortement par rapport à 2004/05 : le Sud-Ouest, le Centre-Est et Centre-Ouest. La baisse est d'au moins 14%. A contrario, 6 régions enregistrent une hausse du nombre de leurs centres de plus de 16% par rapport à 2004/05. Il s'agit des régions du Centre, de la Boucle du Mouhoun, du Plateau Central, Centre-Nord, de l'Est et des Hauts-Bassins.

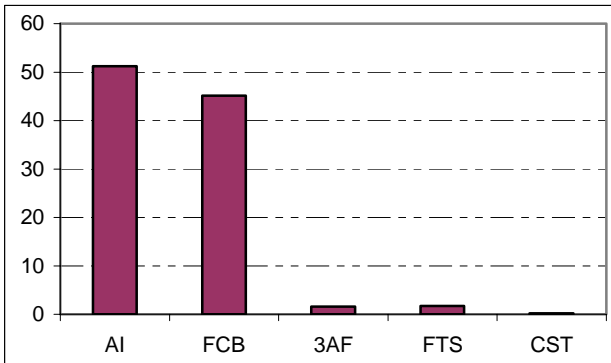
Le déséquilibre entre les centres AI et FCB est moins important que celui entre effectifs des apprenants. Il y a en effet au plan national 51,7% de centres AI et 44,7% de centres FCB ce qui n'est pas le cas au niveau des effectifs des apprenants où il y a 59,3% d'apprenants en AI et 37% en FCB.

Source : Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non formelle

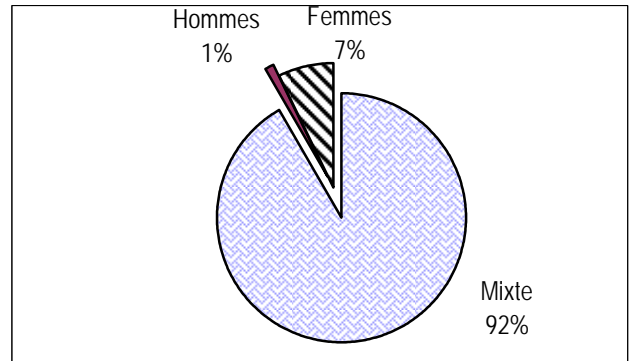
LE RESEAU EDUCATIF NON FORMEL

Effectif des centres en 2005/06						Evolution 2004/05		Evolution 2000/01	
AI	FCB	A3F	FTS	CST	Ensemble	En effectif	En %	En effectif	En %
6 265	5 416	193	209	27	12 110	686	6,0	nd	nd

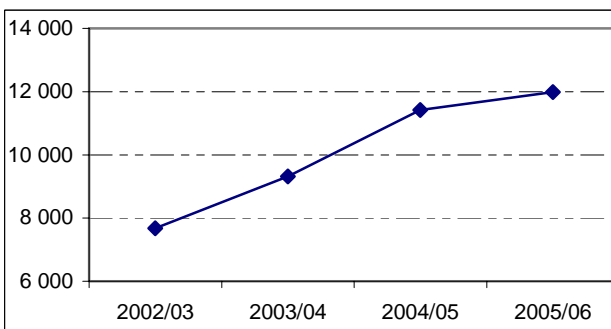
Répartition des centres de 2005/06 par niveau



Répartition des centres par genre



Evolution du nombre de centres



Evolution du nombre de centres AI et FCB

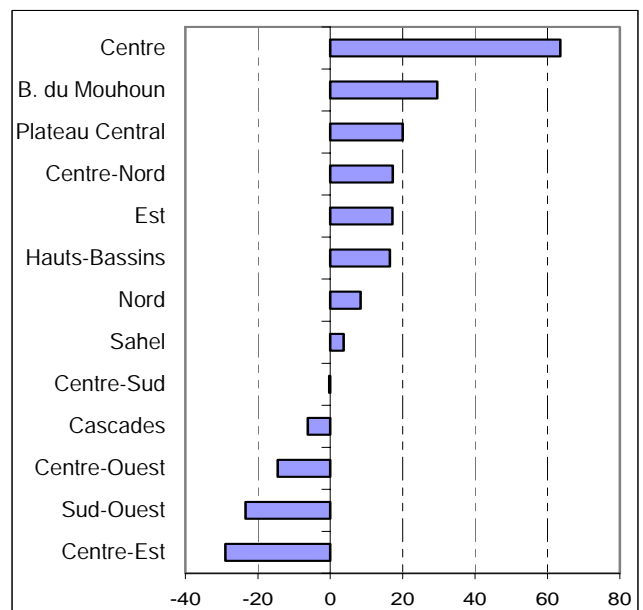


(indice base 100 en 2002/03)

Disparités régionales

Régions	Effectif 2005/06	AI en %	FCB en %	Evolution 2004/05
B. du Mouhoun	757	58,7	35,9	29,6
Cascades	395	47,3	47,3	-6,2
Centre	481	63,6	31,6	63,6
Centre-Est	814	45,6	48,6	-29,0
Centre-Nord	1 376	50,1	45,4	17,3
Centre-Ouest	828	49,5	48,9	-14,5
Centre-Sud	652	50,6	47,2	-0,3
Est	2 242	53,0	43,2	17,3
Hauts-Bassins	698	58,0	40,7	16,5
Nord	1 159	46,7	49,0	8,4
Plateau Central	1 222	46,2	51,2	20,0
Sahel	1 038	52,2	44,8	3,7
Sud-Ouest	448	63,6	35,5	-23,4
Burkina Faso	12 110	51,7	44,7	6,0
Médiane		50,6	45,4	8,4

Variation du nombre de centres par rapport à 2004/05



Points forts

- ✚ Meilleures performances en 2005/06 mais des déperditions toujours importantes
- ✚ De bonnes performances au Plateau Central

Commentaire général

Les résultats de 2005/06 sont meilleurs à ceux de la campagne précédente 2004/05. Les taux de réussite aux évaluations en AI et FCB sont respectivement de 76,4% et 86,2%, en hausses respectives de 0,2 points et de 1,9 points. Le taux d'abandon subit une baisse 1,5 points en AI et de 0,4 points en FCB. En somme, la déperdition a reculé de 1,3 point en AI et de 2,1 en FCB mais elle reste cependant importante en particulierité en AI avec un taux de 32,3%.

Depuis la campagne 2002/03, les taux de promotion sont en progression et les taux d'abandon en recul. Ce qui traduit une amélioration des performances du système d'apprentissage. Ces améliorations concernent les deux genres.

Les femmes, malgré des taux d'abandon inférieurs à ceux des hommes, connaissent moins de réussite. Cette inégalité est toujours persistante au niveau de la FCB.

Au niveau régional, les taux de réussite varient de 67% à 87% en AI et de 64% à 95% en FCB. La déperdition est importante dans les régions du Centre et du Sud-Ouest, où elle est supérieure à 40% quel que soit le niveau. Par contre, la région du Plateau Central a réalisé les meilleurs résultats avec 87% et 95% de taux de réussite respectivement en AI et en FCB. Elle est aussi parmi les régions à faible taux d'abandon avec moins de 10%.

Notes méthodologiques :

Taux de réussite : Proportion des évalués déclarés admis.

Taux d'abandon : Proportion des inscrits non évalués

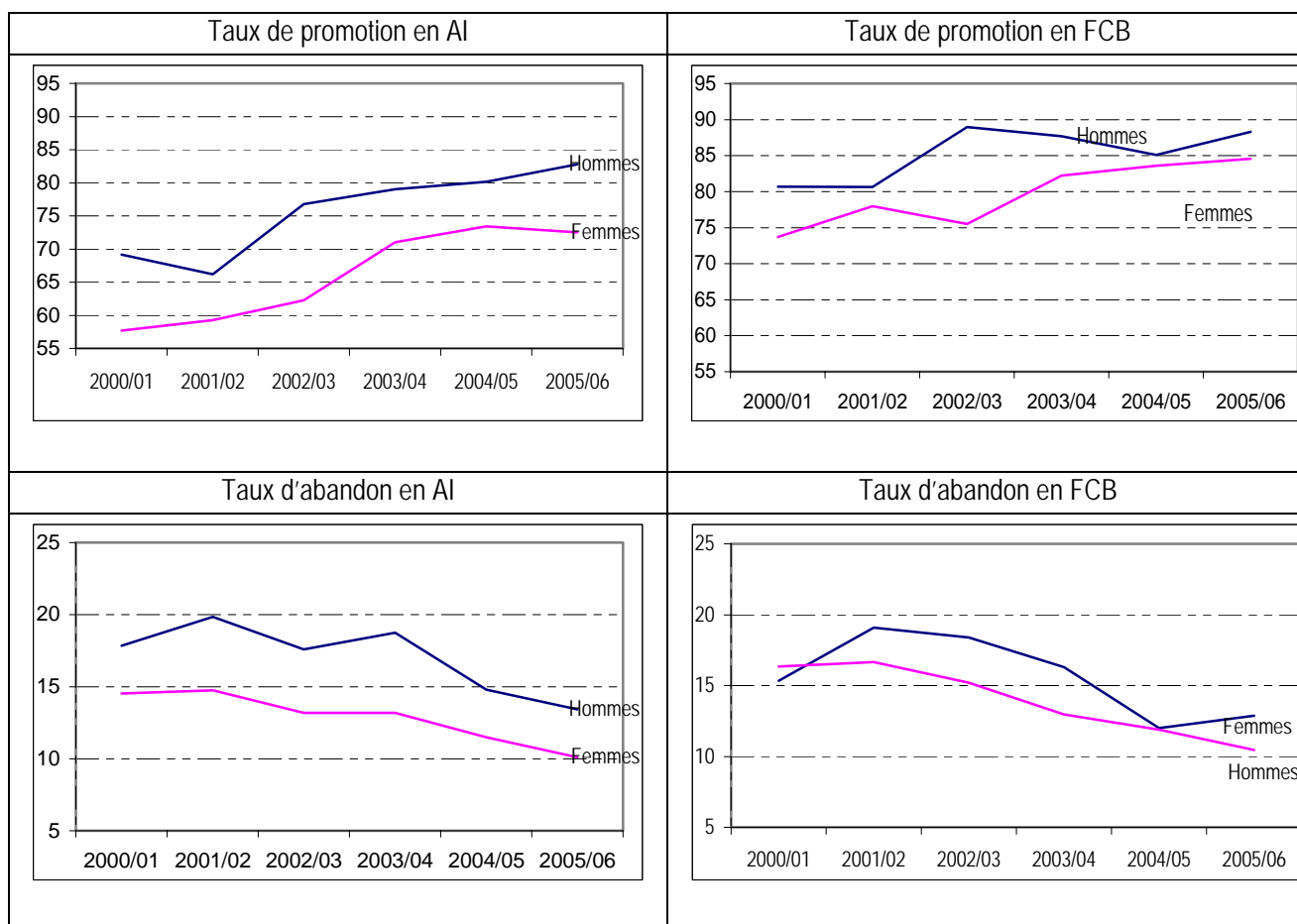
Taux de déperdition : Proportion des inscrits non admis

Source : Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle

LES RESULTATS

	Taux en 2005/06 (en%)		
	Réussite	Abandon	Déperdition
AI	76,4	11,4	32,3
FCB	86,2	11,5	23,7

Evolution 2004/05 (en %)		
Réussite	Abandon	Déperdition
0,2	-1,5	-1,3
1,9	-0,4	-2,1



Régions	AI		
	Réussite	Abandon	Déperdition
Boucle du Mouhoun	81,3	19,3	34,4
Cascades	79,7	9,9	28,2
Centre	68,7	30,5	52,3
Centre-Est	79,2	7,7	26,9
Centre-Nord	81,0	7,4	25,0
Centre-Ouest	82,0	12,8	28,5
Centre-Sud	78,6	10,1	29,3
Est	68,0	9,8	38,7
Hauts-Bassins	66,9	11,9	41,0
Nord	80,5	5,2	23,7
Plateau Central	87,0	4,6	17,0
Sahel	70,7	9,0	35,6
Sud-Ouest	74,0	31,7	49,4
Burkina Faso	76,4	11,4	32,3
Médiane	79,2	9,9	29,3
Intervalle de variation	67-87	5-32	24-52

FCB		
Réussite	Abandon	Déperdition
91,1	23,2	30,1
70,1	11,4	37,9
64,3	16,9	46,6
82,9	4,6	21,0
89,5	9,7	19,2
85,0	20,3	32,3
83,7	12,8	27,0
89,0	8,1	18,2
74,9	10,5	33,0
87,5	9,8	21,1
94,5	6,7	11,8
82,4	14,3	29,4
84,6	29,7	40,5
86,2	11,5	23,7
84,6	11,4	29,4
64-95	5-30	12-47

Partie 3 :

INDICATEURS DE L'EDUCATION ISSUS
D'ENQUETES AUPRES DES MENAGES

Points forts

- ✚ Progression du taux d'alphabétisation
- ✚ Rapprochement des infrastructures scolaires des ménages en milieu rural

Commentaire général.

La proportion de la population de 15 ans et plus considérée comme étant alphabétisée est estimée à 23,8% par l'Enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages réalisée en 2005. Par rapport à 2003, on note une progression de 1,8 points. Ce chiffre cache d'énormes disparités, d'une part, entre le milieu urbain et le milieu rural, et d'autre part entre les hommes et les femmes. En effet, le taux d'alphabétisation en milieu urbain est estimé à 59,2 contre seulement 14,5% en milieu rural. Les hommes sont proportionnellement presque 2 fois plus alphabétisés que les femmes. Le graphique d'évolution des indices de parité montre une amorce de réduction des disparités entre hommes et femmes.

Entre région, le taux d'alphabétisation varie de 8,6% au Centre Sud à 55% au centre% soit un écart de 44,4 points. La région du centre est beaucoup plus en avance par rapport aux régions. Seulement 3 régions ont des taux supérieurs au niveau national, ce sont : le Centre, les Hauts-Bassins et le Centre-Ouest.

L'un des objectifs du PDDEB est d'augmenter l'offre éducation, les résultats de l'enquête QUIBB 2005 montrent que le pourcentage des ménages qui mettent moins de 30 minutes pour atteindre l'école la plus proche s'est accru. Ils sont en effet 65,9% en 2005 contre 62,3% en 2003. La proximité des écoles des habitations des ménages s'est surtout améliorée en milieu rural mais les ménages en milieu rural sont encore bien moins nombreux à pouvoir accéder à l'école primaire la plus proche en moins de 30 minutes que ceux du milieu urbain (59,7% contre 89,1%).

Notes méthodologiques :

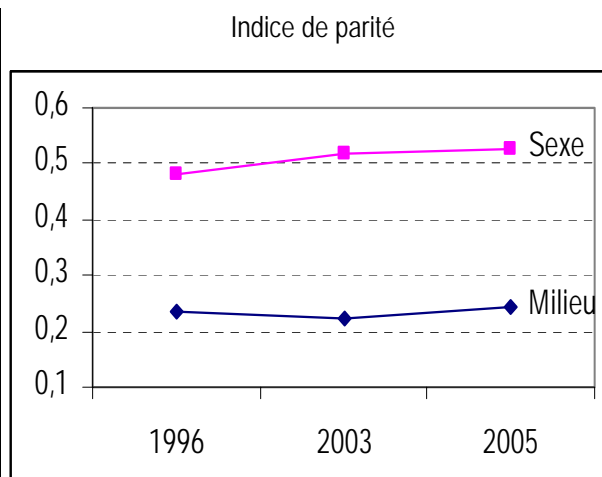
Taux d'alphabétisation : proportion de la population de 15 ans et plus qui savent lire en écrire dans une langue quelconque (y compris les langues nationales). L'enregistrement est déclaratif.

Temps mis pour atteindre à l'école la plus proche : C'est le temps en minutes avec le moyen de transport habituellement utilisé pour s'y rendre

Sources : RGPH 1996, EBCVM 2003, QUIBB 2005

Evolution du taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus (en %)

	RGPH 1996	EBCVM 2003	QUIBB 2005
Ensemble	19,5	21,8	23,6
Milieu de résidence			
Rural	13,2	12,5	14,5
Urbain	56,6	56,3	59,2
Indice de parité	0,23	0,22	0,24
Sexe			
Masculin	26,6	29,4	31,5
Féminin	12,8	15,2	16,6
Indice de parité	0,48	0,52	0,53



Pourcentage de ménages à moins de 30 minutes d'une école primaire

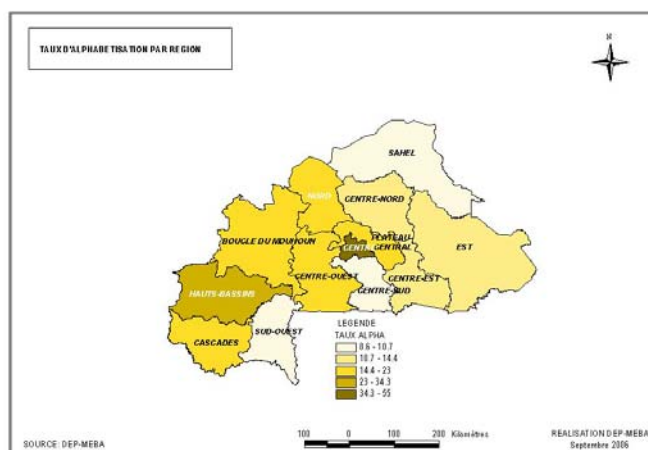
	EBCVM 2003	QUIBB 2005	Variation en points
Ensemble	62,3	65,9	+3,6
Milieu de résidence			
Rural	54,8	59,7	+4,9
Urbain	90,6	89,1	-1,5

Disparités régionales

Taux d'alphabétisation 2003 par région

Régions	Taux d'alphabétisation
Boucle du Mouhoun	15,6
Cascades	15,9
Centre	55,0
Centre-Est	14,4
Centre-Nord	13,1
Centre-Ouest	23,0
Centre-Sud	8,6
Est	14,0
Hauts-Bassins	34,3
Nord	15,8
Plateau Central	16,5
Sahel	9,4
Sud-Ouest	10,7
Burkina Faso	21,8
Médiane	15,6
Intervalle de variation	8,6-55,0

Carte des taux d'alphabétisation en 2003



ANNEXE 1

LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES ET PEDAGOGIQUES

Le Burkina Faso est divisé en 13 régions, 45 provinces et 352 départements. Les Directions Régionales et Provinciales de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DREBA, DPEBA) correspondent aux divisions administratives respectives. Elles comptaient 265 circonscriptions d'éducation de base (CEB) en 2004. Ce nombre qui évolue d'année en année est passé à 304 en 2005.

Divisions administratives et Directions régionales et provinciales de l'enseignement de base et de l'alphabétisation



ANNEXE 2

LE SYSTEME EDUCATIF BURKINABE

Le système éducatif burkinabé comprend deux sous-systèmes :

- **Le système formel**

Le système formel est administré par trois ministères : le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN) pour l'éducation préscolaire ; le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) pour le primaire, et le Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS) pour le secondaire, le supérieur et l'enseignement technique et professionnel.

Le système formel comprend :

- Le préscolaire, qui concerne les enfants âgés de 3 à 6 ans et qui comporte un seul cycle d'une durée de 3 ans.
- L'enseignement primaire accueille les enfants de la tranche d'âge 7-12 ans et est subdivisé en trois sous cycles (CP, CE, CM) de deux ans chacun. Il est sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires (CEP).
- L'enseignement secondaire accueille la population de 13 à 19 ans. Il est composé de deux sous cycles : un 1er cycle de 4 ans et un second de 2 ou 3 ans. Ces niveaux d'enseignement sont sanctionnés par les diplômes suivants : BEPC et BAC (enseignement général) ; CAP, BEP, BAC technique (enseignement technique).
- L'enseignement supérieur comprend les universités et les écoles supérieures publiques et privées.
- La formation technique et professionnelle est assurée dans des établissements spécifiques publics ou privés. Elle vise l'acquisition de connaissances spécifiques pour l'exercice d'un métier.

- **Le système non formel**

Le système non formel concerne toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire. Au MEBA, ce secteur relève d'un ministre délégué chargé de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

L'éducation non formelle est dispensée dans :

- Les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) qui accueillent les jeunes et les adultes de la tranche d'âge 15-50 ans.
- Les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) qui accueillent les jeunes de 9 à 15 ans, non scolarisés ou déscolarisés.